

Rapport d'activités 2019

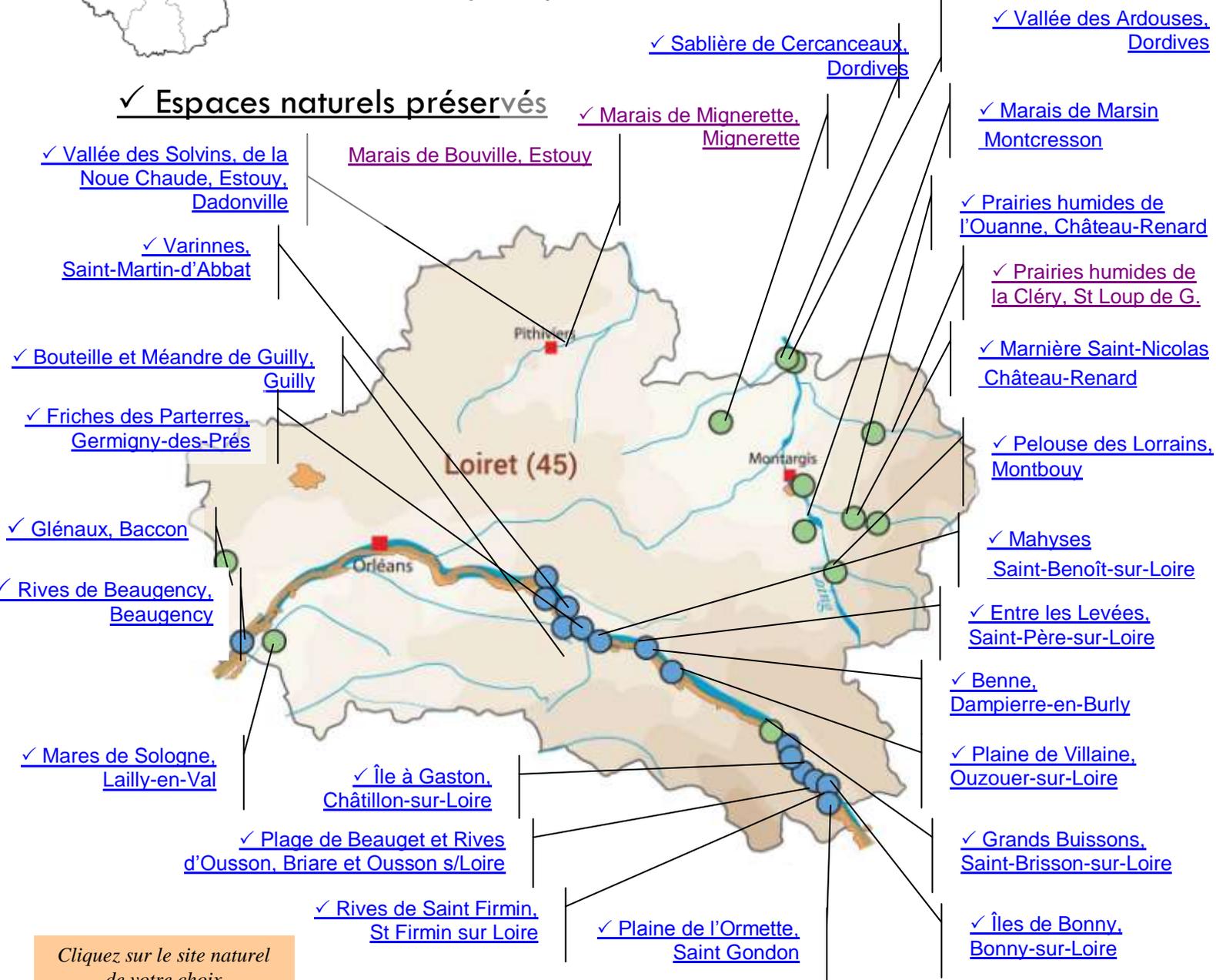
Assemblée générale – 4 juillet 2020



Département du Loiret

Délégué départemental : René Rosoux

✓ Espaces naturels préservés



Cliquez sur le site naturel de votre choix

Sablière de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : José VAZ



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année sur ce site.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont régulièrement intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

La Sablière de Cercanceaux a été labellisée officiellement « Espace Naturel Sensible » (ENS) du département du Loiret en 2018. Une convention relative à la gestion et à la valorisation de la « sablière de Cercanceaux » a été signée entre le Conservatoire, le Conseil départemental et la commune de Dordives dans ce cadre. Cette labellisation se traduit par la réalisation d'un programme d'actions 2017-2019, répondant aux objectifs du plan de gestion en cours de validité.



GÉRER

La labellisation du site en ENS a permis en 2019 la mise en œuvre de plusieurs opérations de restauration et d'entretien prévues au plan de gestion :

→ pose de 850 mètres de clôtures à bovins pour la mise en pâturage dès 2020 des 6 hectares de prairies humides à Sanguisorbe officinale restaurés en 2018. Deux parcs ont été créés afin de pouvoir pratiquer en pâturage tournant dynamique. Un partenariat avec un éleveur local, M. Chartrou, a été validé dans ce cadre ;

→ entretien des 6 hectares de prairies humides à Sanguisorbe officinale restaurés en 2018, par un broyage sans export dans l'attente de la mise en pâturage ;

→ restauration par curage et reprofilage des berges de huit annexes hydrauliques en bordure sud de la sablière. Les opérations ont été réalisées de sorte à maximiser la diversité des micro-habitats aquatiques. Les annexes n'ont pas été ouvertes sur la sablière afin de limiter la présence des poissons et de favoriser un caractère temporaire. Aucune mise en défend n'a été mise en place.

L'entretien des prairies ceinturant la sablière a été réalisé comme chaque année par pâturage bovin en partenariat avec des éleveurs locaux : M. Caekaert et Mme Lévesque (Élevage des belles rousses, Le Bignon-Mirabeau), et M. Chartrou (Dordives).

L'entretien des sentiers de découverte a été confié à l'Association d'insertion Pour l'Avenir du Gâtinais Et de ses Habitants (APAGEH), à raison de trois passages sur l'année. L'association a également réalisé la formation en chandelles de quatre peupliers présentant un risque de chute sur les clôtures nouvellement installées.

Le projet d'ouverture de la sablière à la pêche aux carnassiers a nécessité une nouvelle année de démarche administrative. Il devrait aboutir en début d'année 2020. Des aménagements seront mis en place afin de permettre aux pêcheurs d'accéder à la sablière et de les informer sur la réglementation en vigueur (passe-clôtures, panneaux). En contrepartie de la création d'un parcours labellisé, le site entrera dans le champ de compétences des gardes des Fédérations de pêche du Loiret et de la Seine-et-Marne, et fera donc l'objet d'une surveillance accrue pour limiter tout risque de braconnage et de vandalisme.



Formation en chandelle de peupliers



Broyage des parcelles restaurées en 2019



Annexe hydraulique en cours de curage



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre par un sentier de 7 km faisant le tour de la sablière et passant par le Marais de Cercanceaux, Espace Naturel Sensible de Seine et Marne.

Dans le cadre de la labellisation en ENS du département du Loiret, la sablière s'est dotée de nouveaux aménagements pédagogiques en 2019 :

- édition d'une plaquette de présentation du site et de son sentier de découverte ;
- actualisation et renouvellement des panneaux d'accueil et de présentation du site (pose de trois panneaux aux entrées de la sablière) ;
- installation de trois panneaux thématiques le long du sentier de découverte (panneaux faune-flore et Loing) ;



- actualisation et le renouvellement des fléchages directionnels le long du sentier de découverte ;
- installation de range-vélos sur le parking du Moulin Foulon (entrée nord du site), situé à proximité de l'eurovéloroute 3 ;
- installation de panonceaux « pâturage en cours » sur des piquets de clôtures à des endroits stratégiques, informant sur la présence de bovins dans les parcelles pour la sécurité des usagers.
- pose de bandes antidérapantes sur les passerelles en bois présentes sur le site, afin de préserver la sécurité des usagers.

Animations publiques :

En 2019, ce sont 9 animations qui ont été programmées sur la Sablière de Cercanceaux. Toutes étaient proposées gratuitement dans le cadre de la labellisation ENS. La diversité de thème a permis de rassembler 96 personnes à la découverte de la biodiversité de la Sablière : 77 adultes et 19 enfants. Certaines animations ont également été réalisées par l'association EcoloKaterre afin d'apporter un maximum de diversité. Les conditions météorologiques ont conduit à l'annulation de deux d'entre elles.



Un chantier d'automne dédié à la création et à l'entretien d'arbres têtards a également rassemblé 18 personnes. Ce chantier de grande ampleur a été l'un des événements-phares pour le site en 2019.

Animations scolaires et périscolaires :

En 2019, plus de 50 élèves de l'école de Dordives, les GS et CP ont passé une journée sur la Sablière de Cercanceaux.

Au programme, découverte des petites bêtes, des amphibiens et des plantes.

Information du public :

La commune de Dordives reste l'un des principaux relais d'informations pour le public ainsi que l'office de tourisme de Ferrières-en-Gâtinais et des Quatre Vallées.

La Sablière de Cercanceaux figure aussi sur les sites internet suivant :

- Loiret Balade, Tourisme Loiret, Tourisme Ferrière, Cirkwi, IGN Rando, Site internet de Dordives, Le Petit futé, CC4V

Les Gléniaux, Baccon

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

La carte de végétation a été actualisée. Ce travail a permis de mesurer la tendance évolutive des habitats qui montre une augmentation de pelouses calcaires à Fétuques, particulièrement rares en Beauce, situées sur d'anciennes cultures qui ont été décapées il y a une dizaine d'années. Les autres pelouses calcaires régulièrement entretenues par broyage sont stables et en bon état de conservation.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont régulièrement intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Il n'y a pas eu d'acquisition cette année. Les relations avec CEMEX restent très bonnes et constructives. Un projet d'acquisition d'environ 16 ha de terrains appartenant à l'entreprise est à l'étude pour une concrétisation en juin 2020. Les enjeux écologiques de cette acquisition concernent les oiseaux de plaine tels que les busards Saint Martin et Cendré, l'œdicnème criard, le Hibou des marais ainsi que l'Outarde canepetière qui vient sporadiquement sur le site depuis deux ans.



GÉRER

La coupe des inflorescences des chardons des parcelles concernées a été réalisée en régie. La moitié du site a été broyée avec exportation par Cirade Environnement.



VALORISER

Découverte libre :

Carrière en exploitation, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée par le Cen en partenariat avec la société CEMEX a malheureusement été annulée.

Une sortie organisée par Alexandre Pierrard à destination des salariés de la carrière a permis de sensibiliser 12 d'entre eux à la biodiversité autour de leur lieu de travail.

Information du public :

Les Gléniaux figurent également sur le site internet du Guide tourisme de France

Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : Yves DAVID



CONNAÎTRE

Le comptage a été effectué par Yves David le 2 février. Au total, 12 Chiroptères, dont 7 Murins à oreilles échanquées, ont été recensés. La fermeture du puits d'aération semble expliquer le faible effectif observé sur le site (manque d'aération).



PROTÉGER

Le site ne bénéficie pas d'investigations foncières supplémentaires.



GÉRER

Le front de la marnière s'est effondré en février 2019. L'éboulis a été dégagé avec l'aide de la commune. L'entrée a également été débroussaillée pour en faciliter l'accès.



VALORISER

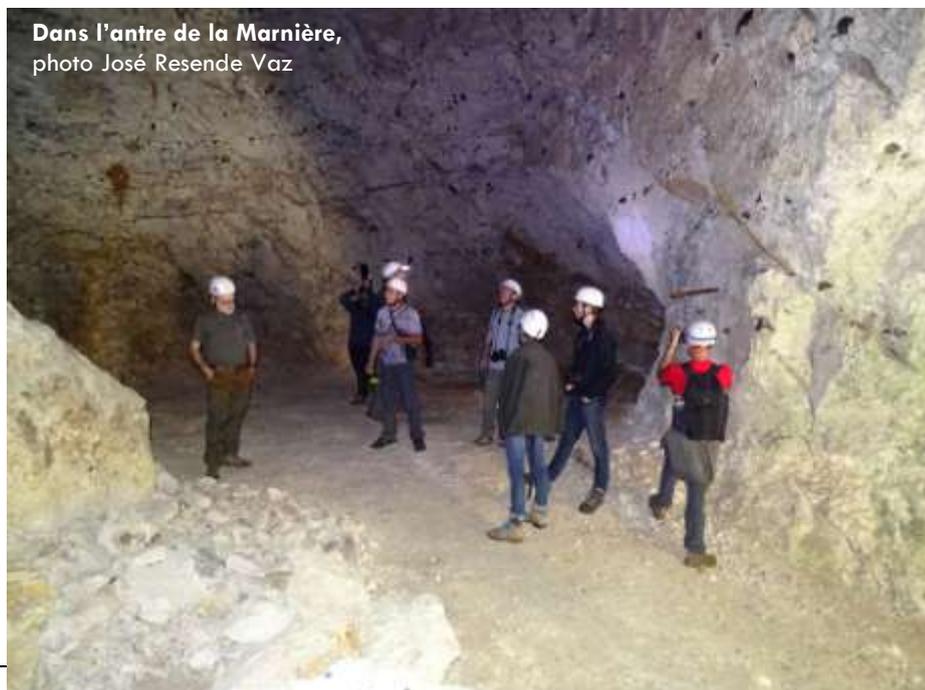
Découverte libre :

Non sécurisé, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

Lors de la Nuit européenne de la chauve-souris, la traditionnelle animation sur les chiroptères d'Yves David a réuni 5 personnes.

Une seconde animation a été réalisée pour nos 11 vaillants photographes du groupe Photo'Cen, à la découverte de la vie cavernicole de Château-Renard.



Dans l'antre de la Marnière,
photo José Resende Vaz

Grands Buissons, Saint-Brissson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : Damien DEFLANDRE



CONNAÎTRE

Damien Deflandre effectue un suivi continu de la faune et de la flore, et alimente régulièrement la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre-Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires. Le don d'une parcelle (Z0 63) devrait se concrétiser en 2020.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage ovin par le troupeau de M. Ragon. Une vingtaine de brebis suitées ont pâturé la prairie durant toute la saison.

Une opération d'entretien a également été réalisée en deux temps par l'association Association Solidarité Emplois Ruraux (ASER). Un premier passage a été réalisé en début d'année pour broyer les tiges de ligneux dans la grande prairie. Un second passage a été réalisé en fin d'année pour ouvrir la petite prairie enclavée du coteau forestier. L'objectif est de restaurer le pâturage sur cette prairie en facilitant notamment la pose de la clôture mobile.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau à orchidées.

Animations publiques :

Le Conservateur bénévole a proposé une animation à la découverte des orchidées sauvages qui a rassemblé 9 personnes. Le groupe Photo'Cen a également profité de la floraison des orchidées pour les mitrailler sous tous les angles.

Comme chaque année, les Chantiers d'automne ont permis lors de quatre journées de préserver les pelouses grâce au soutien de 32 personnes cumulées.

Communication :

On notera la diffusion des animations et des Chantiers d'automne par Damien sur les forums Botanique et auprès de ces contacts.

Information du public :

Les Grand Buissons sont présents sur le site internet du Giennois.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain LAFAYE



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'action de connaissance et de suivi programmée cette année sur le site.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont régulièrement intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER Centre-Val de Loire afin que le Cen puisse être prioritaire en cas de ventes de parcelles d'intérêt écologique ou hydraulique.



GÉRER

M. Jamot du GAEC La Cigogne a poursuivi son activité d'élevage sur le site en 2019. Un pâturage bovin tournant a été mis en œuvre sur quatre parcs d'exploitation, sur 18 ha, d'avril à octobre. M. Jamot a également fauché 3 ha de prairies humides en août. La surface de fauche a été réduite comparativement à l'année 2018 en raison de la sécheresse printanière, n'ayant pas permis une croissance optimale de l'herbe.

Une « souricière » a été posée en 2019 pour faciliter la mise en œuvre du pâturage bovin sur le site. Des sorties de buse ont également été sécurisées par la pose de clôtures afin d'éviter tout risque de chute des animaux.

Dans la continuité de la fin d'année 2018, deux chantiers ont été organisés en début d'année 2019 avec le Centre de Formation des Apprentis Agricoles Départemental (CFAAD) basé à Bellegarde, pour l'entretien du site. Des opérations de bûcheronnage et de débroussaillage de rejets de saules ont été menées par les élèves de la filière forêt (bac pro et BTS GPN). En échange, le Conservatoire a réalisé deux interventions théoriques durant le premier semestre 2019 auprès des étudiants sur le thème des plantes exotiques envahissantes et de la démarche de plan de gestion. Ce partenariat n'a pas été renouvelé en 2019-2020.



Chantier étudiants



VALORISER

Découverte libre :

Le Marais de Mignerette n'est pas accessible librement (clôtures et pâturage) mais les promeneurs peuvent le longer à pied en empruntant les chemins communaux. Trois panneaux d'information, réalisés par le Conservatoire et financés par le Syndicat du Fusain, sont installés en périphérie du site.

Animation publique :

L'animation grand public à la rencontre des orthoptères n'a été suivie que par 3 personnes, en raison d'une météo capricieuse.

Marais de Marsin, Montcresson

Conservateur : Laurent LEQUIVARD



CONNAÎTRE

Un inventaire multi taxons a été réalisé sur les parties restaurées du marais le 22 juin 2019. 25 naturalistes aux compétences variées, de la botanique à l'entomologie en passant par les bryophytes et les araignées, ont sillonné le site pendant une journée. Au total, 556 espèces tous groupes taxonomiques confondus ont été recensées, dont 46 protégées, rares et/ou menacées en région Centre-Val de Loire. Cette opération est vouée à être renouvelée sur le site à intervalle de temps régulier, ainsi que sur d'autres espaces naturels gérés par le Conservatoire.



Les botanistes à l'œuvre



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER Centre-Val de Loire afin que le Cen puisse être prioritaire en cas de ventes de parcelles d'intérêt écologique et hydraulique. L'action juridique en faveur du Conservatoire suit son cours. Le tribunal a reconnu le propriétaire de l'étang riverain coupable de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées. Au titre de la réparation du préjudice écologique subi, il a été condamné au versement d'une amende forfaitaire au Conservatoire. Une nouvelle instruction juridique est en cours pour la destruction par ce même propriétaire du bornage séparant l'étang du marais sous maîtrise d'usage.



GÉRER

Au printemps 2019, 1700 mètres linéaires de clôtures à bovins ont été posés en périphérie des secteurs restaurés en 2017-2018 afin de permettre leur mise en pâturage. Deux parcs ont été créés afin de permettre la réalisation d'un pâturage tournant dynamique. Un éleveur de Salers en agriculture biologique originaire de Puisaye a installé un troupeau de six vaches et quatre veaux de mai à septembre 2019. L'entretien réalisé, complété par un broyage estival effectué par un agriculteur local, a permis de contenir les rejets ligneux tout en favorisant l'expression de la flore caractéristique du marais.



Installation d'un pâturage bovin sur le marais

Des opérations de réhabilitation de la mare des Fontaines et du chenal d'écoulement la reliant aux secteurs restaurés du marais ont également été menées par l'association APAGEH à l'hiver 2018-2019. Ces interventions avaient pour objectif d'améliorer la fonctionnalité hydraulique et biologique des milieux aquatiques par une mise en lumière et un curage partiel. L'association a également mené un chantier de création d'arbres têtards sur le site. L'ensemble de ces milieux a fait l'objet d'un entretien le 2 décembre par une trentaine d'élèves en BTS GPN du Lycée des Barres.



Un arrêté préfectoral pour la gestion hydraulique de l'étang de Marsin a également été officialisé. Ce document doit permettre de réguler l'usage du plan d'eau comme source d'irrigation pour les grandes cultures, afin de concilier cette activité avec la préservation des milieux tourbeux d'intérêt patrimonial. L'arrêté fixe notamment les côtes minimale et maximale de l'étang, ainsi que les périodes de prélèvement d'eau autorisées. Les cotes ont été définies à partir de l'étude topographique réalisée par le Conservatoire en 2018. Des aménagements hydrauliques sont prévus en 2020 pour améliorer les capacités de rétention des eaux du marais.



VALORISER

Découverte libre :

Non sécurisé et pâturé, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

L'après-midi de la journée dédiée à l'inventaire multi-taxons du marais a été ouverte au grand public. 14 personnes, majoritairement du Hameau de la forêt de Cochereau, étaient heureuses de redécouvrir le marais ouvert de leur jeunesse.

Information du public :

Le Marais de Marsin est recensé sur le site internet de la commune de Montcresson.

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2019 le renouvellement du plan de gestion d'Entre-les-levées a été effectué. Le diagnostic écologique a mis en évidence la grande richesse de ce site connu depuis longtemps par les botanistes.

Des espèces végétales remarquables ont été trouvées sur le site ces dix dernières années comme la Gagée des prés et la Véronique printanière, toutes deux en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées de Centre-Val de Loire. L'entretien régulier des pelouses sur sable (pelouses à Fétuques et pelouses à Corynéphore notamment) permet à ces espèces de se maintenir tout comme d'autres plantes patrimoniales telles que le Lupin à feuilles étroites, la Spargoute à cinq étamines...

Les inventaires réalisés depuis le début des années 2000 mettent en évidence la présence de 595 espèces de coléoptères dont 34 espèces patrimoniales. C'est le site du Conservatoire incluant le plus d'espèces de coléoptères recensées. La diversité et la qualité des milieux allant de la forêt alluviale aux fruticées en passant par les pelouses sur sables avec d'importantes mosaïques d'habitats explique en grande partie cette richesse faunistique remarquable. Il faut également signaler la présence du Criquet rouge-queue trouvé sur le site en 2014 lors de l'inventaire des orthoptères, espèce en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées de la région Centre-Val de Loire. Cette espèce est inféodée aux pelouses sur sable dont l'entretien régulier est primordial pour sa conservation.

Ce site de 45 ha concentre une grande partie des richesses naturelles présentes dans la Loire moyenne tant au niveau faunistique et floristique qu'au niveau de ses habitats.

Le sentier de découverte nature sera réhabilité afin d'être plus attractifs pour le public. Une balade nature sera organisée sur le site chaque année ainsi que des projets scolaires menés en collaboration avec les écoles de St-Père-sur-Loire.

Le plan de gestion doit être achevé et validé en 2020.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont régulièrement intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site est pour partie en propriété du Conservatoire pour 19,35 hectares acquis en 1994 et l'autre partie est sur le DPF en convention de juxtaposition avec l'État. Ce site a fait l'objet en 2016 de plusieurs concertations *in situ* pour définir les travaux de restauration menés par la DDT en accord avec les enjeux biologiques présents sur site. Enfin, le Conservatoire est toujours à la recherche d'un éleveur pour faire pâturer le site un troupeau.



GÉRER

Un entretien des pelouses par la société Cirade Environnement, sur 1,33 ha, a été réalisé par broyage avec exportation. Pour compléter le travail de Philippe Cirade, un chantier bénévole a été réalisé par des salariés de la Caisse d'Épargne, en partenariat avec l'association Unis-cités. Prés de 200 pieds de genets ont été arrachés pour restaurer de la pelouse ligérienne. À l'occasion de ce chantier et malgré la canicule, une partie du groupe s'est attelée à la restauration de la fosse de réparation de wagons, relique de l'ancienne exploitation des graviers sur le site.

Dans le cadre de cette opération, l'après-midi était



consacrée à la découverte des oiseaux de Loire. Les participants ont pu observer les nombreuses sternes nichant sur un îlot du site ainsi qu'un balbuzard qui est venu clôturer cette magnifique journée.

L'entretien du sentier a été réalisé en un passage. Une réunion s'est également tenue au siège de la Communauté des Communes du Val de Sully, celle-ci ayant exprimé le souhait de dynamiser la fréquentation pédestre du GR3 traversant le site. Cette réflexion est concomitante aux travaux de réhabilitation de l'ancienne passerelle du chemin de fer traversant la Loire à proximité immédiate du site. Gageons que cette opportunité de développement s'accompagne d'une fréquentation accrue du sentier de découverte.



Suite à des plaintes récurrentes d'agriculteurs du val, une convention de régulation du sanglier a été conclue avec des chasseurs locaux. Malgré des conditions de réalisation particulièrement difficiles liées à la forte fréquentation de la RD longeant le site, deux battues ont été réalisées. Pour sécuriser les actions de régulation, le Conservatoire s'est adjoint les services de la police intercommunale ainsi que des équipements de signalisation (gyrophares, plots réfléchissants). Les battues se sont déroulées sans incident pour un total de 6 sangliers prélevés.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km et empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de quatre panneaux d'information réalisés par l'école de Saint Père sur Loire.

Animation publique :

1 balade nature et 1 chantier bénévole ont été organisés cette année :

- Le 6 juin, Alexandre Pierrard a conduit dans le cadre d'un chantier Unis-cité, 15 personnes sur le site pour remettre en lumière l'ancienne fosse de nettoyage des wagons et les pelouses sur sable.
- le 18 août, la balade nature à la recherche de l'œdipode Aigue-Marine a conduit 11 personnes sur nos bords de Loire

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure sur les sites internet suivants :

- Loiret Balade, Cirkwi, Tourisme Loiret, ADT 45, Ma rando à vélo, Loire Valley

Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrices : Monique et Bruno BORIES, Aurélie CHEZIERE



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Friches des Parterres.

Les observations faunistiques et floristiques récoltées sur le site tout au long de l'année sont régulièrement intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Le site des Friches des Parterres se situe en rive droite de la Loire, face à la boucle du Méandre de Guilly. Il est caractérisé par un parcellaire privé très morcelé. Ces parcelles sont inondables lors des crues annuelles à bisannuelles et représentent un champ d'expansion des eaux pour le fleuve. Le conservatoire dispose de 23,35 ha en propriété, en supplément des 50,81 ha de DPF.

Les actions de développement territorial ont consisté à assurer les bonnes relations entre l'éleveur et les usagers de la commune pour que la transhumance annuelle sur la levée de Loire se déroule sans accroc. À ce titre, les relations continues avec le conseil départemental du Loiret pour l'utilisation de la levée par le troupeau et la police municipale sont primordiales.



GÉRER

Comme tous les sites des bords de Loire, de nombreuses infractions (divagation de chiens, circulation de quads, etc) sont constatées. Cette année fut particulièrement riche en nouvelles infractions dont voici les plus originales :

En début d'année, environ 1 m³ de prospectus sous blister ont été déposés à l'entrée du site. La commune de Germigny a déposé plainte et l'enquête de gendarmerie a rapidement retrouvé le protagoniste qui a été verbalisé puis licencié des services postaux.

En fin de printemps, 5 ha de foins ont été fauchés et exportés du site sans autorisation. Vu la canicule en cours ainsi que la pénurie à venir en fourrage, aucune procédure n'a été engagée. Une surveillance accrue sera toutefois réalisée l'année prochaine pour amorcer les bases d'un dialogue.



Alpagué par une personne nue leur interdisant le passage, des randonneurs du GR3 se sont plaints à Bruno Bories qui a remonté de suite l'information au chargé de gestion (CGE). Guidé par ce dernier, en quelques jours, Bruno a réussi à identifier la localisation d'un camp ainsi que les us en coutumes de son occupant. Appuyé par une patrouille de gendarmerie, le CGE est venu détruire le camp et échanger avec le protagoniste. Cette opération est toujours en cours car le camp a été reconstruit dans le courant de l'été. D'autres moyens sont d'ors et déjà mobilisés.

En parallèle de ces mésaventures, un broyage d'entretien des refus de pâturage sur 2 ha a été réalisé par Cirade Environnement.

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m a été réalisé par l'association Respire en un passage.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé ».

Animation publique :

Cette année, trois animations ont été programmées par le groupe de Conservateurs et l'animateur du Conservatoire :

- le samedi 13 avril, 20 personnes ont découvert « la vie secrète » des Fiches des Parterres.
- le 13 juillet, en compagnie d'Aurélié Grison, 8 personnes sont parties à la découverte de la biodiversité aquatique de nos bords de Loire.
- Une animation à la rencontre des micro-mammifères a conduit 8 personnes dans la vie de nos charmants rongeurs.

Information du public :

Une plaquette spéciale Fiches des Parterres a été réalisée et distribuée par Monique Bories principalement pour les habitants de Germigny-des-Près, commune avoisinante.

Bouteille, Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHE

Conservateurs du Méandre de Guilly : André FOUCHARD et Aurélie GRISON



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année sur le site du méandre de Guilly. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le Méandre de Guilly bénéficie, en plus des 116,61 ha de DPF, de 20,47 ha acquis par le Conservatoire. Les actions de veille foncière menées en 2019 sont pour l'instant identiques aux années précédentes, avec l'entretien de très bonnes relations avec la SCI La Rauches, qui auparavant disposait d'un bail emphytéotique de 92,21 ha avec le Conservatoire. Les différentes entrevues menées montrent que les opportunités d'acheter ces surfaces sont réelles puisque les enfants des actuels propriétaires et dirigeants de la SCI ne sont pas attachés aux biens. Le locataire du droit de chasse sur ces terrains n'est pas acquéreur et souhaite également que le Conservatoire soit propriétaire des terrains dès que possible.

Le relationnel entre l'éleveur présent sur le site, la DDT pôle Loire, le locataire du droit de chasse, les propriétaires et le Conservatoire, a été continu et constructif durant toute la saison de pâturage.

Aussi, ce renforcement de dialogue a pour objectif sur le moyen terme de donner de bonnes dispositions au Conservatoire pour travailler avec l'ensemble des partenaires et élus sur le Val de Sully mais également pour mettre toutes les chances de son côté pour de futures acquisitions sur Guilly.



GÉRER

Le site du méandre a été pâturé par les 350 brebis accompagnées d'un patou de Didier Crèche. Le site de Bouteille a été pâturé par les ânes de Romain Maté.

En fin de saison, Cirade Environnement a réalisé un broyage des refus sur 7 ha.

Des négociations ont été entamées avec Monsieur Valtat pour un éventuel échange de parcelle avec la commune, pour nous permettre d'aménager un parking à l'entrée du site, l'actuel étant sur les parcelles de cette personne.

À noter la présence accrue d'indices de fréquentation de sangliers. Plusieurs battues ont été réalisées pour tenter d'endiguer le phénomène.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km avec un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier passait en partie sur des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé.

De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastière n'est aujourd'hui plus accessible.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Des panneaux provisoires ont été installés sur le site afin de diriger le public.

En attendant la mise en place du nouveau tracé, réfléchi dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le public est invité à stationner les véhicules sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, faire

demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations publiques :

En 2019, une animation en partenariat avec le collectif « Je nettoie ma Loire » a permis de faire découvrir à 10 personnes les richesses « culinaires » de ce site naturel et de les faire participer à un nettoyage des déchets ligériens.

Animations scolaires et périscolaire :

Le Legta des Barres s'est rendu sur le Méandre de Guilly afin de découvrir la gestion pastorale du site, ce sont donc 110 élèves qui ont découvert le site.

Comme chaque année, l'IRSTEA présente le site naturel aux étudiants de l'Université d'Orléans, en 2019, ils étaient une trentaine à l'utiliser comme support d'éducation.

Information du public :

Le Méandre de Guilly est présent sur :

- Tourisme Loiret, Wikipedia, La Loire à vélo, ID2Rando, Cirkwi, Ma rando à vélo, Val de Sully

Les Mahyses, Saint-Benoît-sur-Loire

Conservateurs : René ROSOUX et Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

Le conservateur du site suit la colonie de hérons installée sur l'île.

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Mahyses. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Mahyses comprend l'île des Mahyses, le rio ainsi que les francs-bords. Le site a une emprise de 76 ha au deux tiers sur le domaine public fluvial. Par ailleurs, un propriétaire privé possède une parcelle de 27,141 ha sur l'île des Mahyses que le Conservatoire gère dans le cadre d'une convention d'usage. À cela il est opportun d'ajouter quatre autres parcelles acquises qui font un total de 28,31 ha maîtrisés par le Conservatoire.

Sur ce site, plusieurs entrevues et visites avec la DDT (Pôle Loire et cellule chasse/forêt/ environnement) ont été menées en 2019 pour la coordination des travaux. Les objectifs étaient de caler les modalités de battue de destruction aux sangliers sur un site à la fois dépendant DPF et en propriété privée avec beaucoup de fréquentation. De plus, les entrevues pour la bonne coordination des travaux hydrauliques menés par la DDT, en relation avec les exigences écologiques définies dans le plan de gestion, ont permis le bon déroulement des travaux prévus dans le programme d'entretien de la DDT.



GÉRER

Suite à la réouverture de la Robineraie insulaire, le débroussaillage complet de la zone n'a pu être réalisé par l'entreprise d'insertion ADS 45 faute d'un niveau d'eau trop important jusqu'à l'arrivée des premiers hérons. Forte heureusement, la sécheresse particulièrement marquée de cet été a toutefois limité la reconstitution des réserves des Robiniers. L'opération a été réalisée en fin d'hiver, début 2020.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est en revanche strictement interdite au public.

Animation publique :

Une animation à la rencontre de la faune nocturne du site a conduit 10 personnes à la découverte des chouettes, hiboux ou encore Chauves-souris.

Information du public :

Les Mahyses figurent sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt et de Tourisme Loiret.

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservatrice : poste à Pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique sur le site de la Plaine de Villaine. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de Villaine se situe entre Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Il est caractérisé par des prairies et quelques pelouses xérophiles gérées par la fauche. Le Conservatoire a acheté, en 1999, 16,59 ha de parcelles en pelouses et prairies et a conclu un bail emphytéotique de 18 ans avec un propriétaire privé pour une surface de 29 ha. Le bail emphytéotique qui arrivait à échéance le 31 décembre 2016 a pu se transformer en acquisition fin 2017 grâce à des crédits de l'Agence de l'eau (AELB) et européens.

Ce site a bénéficié en 2019 d'actions de restauration des frayères à brochets, combinées aux enjeux odonates liés à Natura 2000 dans le Loiret, entre le Conservatoire, la Fédération de pêche (FDPPMA 45) et l'AELB dans le cadre de l'animation Natura 2000. Enfin, M. Legrelle, exploitant agricole, pâture toujours le site dans le cadre de Pasto'Loire.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 1500 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en 1 passage.

À plusieurs reprises, les clôtures de M. Legrelle ont été couchées par des passages d'engins motorisés sur le DPF. Pour mettre un terme à ces pratiques, lors d'une rencontre avec la DDT Pôle Loire, il a été acté de laisser le sentier de découverte se refermer pour ne laisser qu'un passage « homme ».

Ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue concernant le remisage de sangliers. Deux battues ont été opérées avec plusieurs prélèvements réalisés.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel est pâturé et donc non accessible en visite libre, il peut être appréhendé via la levée.

Animation publique :

Deux animations ont eu lieu en 2019, l'une pour les familles et la seconde pour le grand public, avec au total 23 personnes dont 12 enfants ayant découvert les amphibiens et les reptiles qui peuplent ce site naturel.

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique sur le site de Benne. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de Benne fait partie du domaine public fluvial (DPF). Le Conservatoire dispose d'une parcelle d'une contenance de 0,647 ha. Ce site est également intégré dans Pasto'Loire. Des échanges avec la DDT et le Groupement d'intérêt cynégétique GIC Loire ont également permis de mettre en œuvre des opérations de destruction de sangliers, en intégrant les enjeux écologiques du site.



GÉRER

Le site pâtit de plus en plus d'une absence d'entretien par pâturage.

Comme tous les sites des bords de Loire, le site de Benne souffre de sa fréquentation malsaine. La circulation en engins motorisés y est devenue un droit acquis.

À ce titre une procédure a été engagée par l'OFB (ex ONCFS) suite à la découverte de caches de maïs (agrainage) disposées sur le site. Le contrevenant a été confondu et verbalisé.

Des travaux réalisés par la DDT Pôle Loire ont permis la réouverture d'une annexe. Ces travaux ont fait l'objet d'un accompagnement préparatoire sur site.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de la DDT longeant la Loire.

Animation publique :

En 2019, cinq personnes sont venues découvrir les lichens sur le site naturel de Benne.

Information du public :

Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet de l'agence départementale de tourisme du Loiret.

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateur : Franck DUVIGNEAU



CONNAÎTRE

Le plan de gestion des Rives de Beaugency a été renouvelé en 2019. Ce site entièrement situé sur le Domaine public fluvial, que le Conservatoire gère depuis 1992, est composé d'habitats typiques de la Loire moyenne comme les forêts alluviales, les prairies sur sable, les pelouses à Orpins... L'évaluation du plan de gestion pour la période allant de 2011 à 2020 a mis en évidence le bon état des habitats hormis pour les prairies sous-pâturées, qui nécessiteront des mesures de restauration. Certains habitats ont été restaurés avec succès comme les pelouses à Orpins et les prairies sableuses clairsemées dans lesquelles se développent l'essentiel des espèces végétales patrimoniales : Armoise champêtre, Prêle de Moore... Des inventaires de champignons ont permis de mettre en évidence la présence de cinq espèces patrimoniales dont la Daldinie concentrique, en danger d'extinction au niveau régional. L'implication du conservateur du site dans les inventaires de l'avifaune, de la flore et des lichens ont permis d'enrichir significativement la connaissance du site ces dix dernières années. En 2014 un inventaire des papillons hétérocères a permis d'identifier plusieurs espèces patrimoniales comme l'Émeraude.



Photo 1 : L'Émeraude

Un des intérêts écologiques les plus remarquables du site est la colonie reproductrice de mouettes et de sternes située sur les îles à l'aval du pont de Beaugency. Deux espèces de mouettes s'y reproduisent dont la plus importante colonie continentale de mouettes mélanocéphales en France. Elle représente 5% des effectifs nationaux avec près de 600 couples reproducteurs. Cette espèce se reproduit habituellement sur le littoral. La Mouette rieuse, dont le nombre de couples nicheurs atteint également 500 à 600 couples, est une espèce en danger d'extinction en région Centre-Val de Loire. Les sternes pierregarin et naines ont des effectifs reproducteurs plus modestes avec respectivement 40 couples et quelques couples pour la Sterne naine, en fonction des années.

Un des enjeux de conservation prioritaire pour le site est de préserver les milieux herbacés ouverts sur sable notamment les pelouses sableuses. L'entretien des îlots à l'aval du pont de Beaugency (îlots à sternes) est également une priorité pour préserver l'habitat de reproduction des sternes et des laridés tout en permettant un bon écoulement des eaux en cas de crue. Sur ces îlots, la conservation de bancs de sables et de milieux herbacés au détriment des rejets ligneux sera prioritaire.

Le développement d'un projet agricole sur l'ensemble du site est en cours de développement afin d'entretenir durablement les milieux herbacés tout en favorisant une activité économique locale.

Le sentier de découverte nature sera rénové et les balades nature encadrées par le Conservateur du site permettront d'animer régulièrement le site. L'implication des acteurs locaux est forte, notamment la ville de Beaugency mais aussi le Conseil départemental du Loiret qui a fait du site des rives de Beaugency un Espace Naturel Sensible du département.



L'inauguration a eu lieu le 26 septembre, en présence de Marc Gaudet, président du Conseil départemental, de David Faucon, Maire de Beaugency, et de Michel Prévost, président du Conservatoire. Cette labellisation récompense le travail déjà effectué en partenariat sur le site depuis son origine. Concrètement, le classement se traduira par une aide à la mise à jour des aménagements de découverte nature et un appui aux opérations de gestion et de valorisation du site. La biodiversité de ce patrimoine ligérien, dont le castor et les sternes sont les emblèmes, sera à redécouvrir dans le cadre

des nombreuses balades nature programmées chaque année par les équipes bénévoles et salariées.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Le partenariat entre le GIC Loire et l'APPMA Beaugency, a permis l'entretien des annexes restaurées depuis 2017. Considérant l'objectif atteint, notre implication dans cette opération s'est portée sur l'accompagnement administratif du dossier ainsi que dans le suivi technique du chantier.

Dans le cadre du partenariat avec la Maison familiale et rurale de Chaingy (MFR), deux chantiers ont été réalisés pour restaurer par étrépage une pelouse sur sable. Environ 200 m² de pelouse ont été restaurés. À l'occasion de ce chantier, deux têtards de frêne et de peuplier ont été formés.



Coté événementiel, une journée de chantier/nettoyage a été menée avec le grand public et le collectif « je nettoie ma Loire ». La matinée a été consacrée à l'entretien des équipements du site (nettoyage des tables de lecture, badigeonnage à l'huile de lin des supports...) ainsi qu'à la préparation des grosses opérations de restauration à venir. En effet, la labellisation du site en ENS a permis la mobilisation de fonds pour la restauration par broyage de parcelles en cours de fermeture. Cette année, 365 kg de déchets ont été évacués du site.



Un passage d'entretien de sentier a été réalisé en régie par le CGE. Ce dernier a également réalisé une fauche d'entretien de l'espace d'accueil en vue de préparer la labellisation du site en ENS.

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Beaugency, l'association Valimage et le Conservatoire, le site a été le support d'une exposition photographique. Des panneaux temporaires ont été fabriqués et installés à l'entrée des Rives de Beaugency pour accueillir les créations de Claire Willeman, artiste plasticienne en résidence dans la ville.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel. Il est agrémenté d'un panneau d'information, quatre tables d'interprétation, deux chevalets, d'une plaquette de présentation du site et d'un livret de découverte de 20 pages (aujourd'hui en rupture de stock).

Animations publiques :

En 2019, ce ne sont pas moins de 19 animations qui ont ponctué l'année sur les Rives de Beaugency. Le tableau suivant liste l'intégralité des animations ou intervention ayant eu lieu sur le site.

Date	thème	nbr personnes
02-mars	Nuit de la Chouette à Beaugency	5 adultes
31-mars	Sortie mycologique de la société mycologique de la région Centre	10 pers
02-avr	Projet scolaire dans le cadre de "La Grande Marche des Elephants" Initiation à la biodiversité locale	CM1 et CM2 de l'école de Tavers- 48 élèves
13-avr	Les dents de la Loire	12 adultes et 6 enfants
26-avr	Formation MFR Chaingy	80 élèves
25-mai	Les lichens de Beaugency	5 adultes et 1 enfants
06-juin	Découverte du Castor par le Syndicat mixte pour l'aménagement de la Juine et de ses affluents	15 pers
08-juin	Focus sur les îles de Beaugency	14 adultes et 2 enfants
23-juin	Balade médiative par Arnaud Fonteny	environ 10 pers
02-juil	Grande marche des éléphants	Animations et Stand pour les écoles du secteur (environ 100 élèves)
13-juil	Les Chauves-souris de Beaugency	6 adultes et 6 enfants
16-juil	Journée de découverte pour l'entreprise Rexel	22 pers
27-août	Formation "caractérisation des zones humides" AFB/ONCFS	19 pers
04-sept	Formation "caractérisation des zones humides" AFB/ONCFS	19 pers
10-sept	Formation "caractérisation des zones humides" AFB/ONCFS	19 pers
21-sept	Les secrets des Rives de Beaugency	3 adultes et 3 enfants
26-sept	Inauguration ENS Beaugency	28 pers
26-oct	Nettoyage et fruticée, une journée au service des Rives de Beaugency	19 adultes
Annuelle	Exposition des photographies de Claire Willemann: "A fleur d'eau" en partenariat avec Vallimage	Vernissage le 27 avril puis de nombreuses activités en lien avec le site naturel

TOTAL

206 adultes et 240 enfants

Animations scolaires et périscolaires :

Un projet scolaire dans le cadre de la « Grande marche des éléphants » avec l'école de Tavers a permis aux enfants de CM1 et CM2 de découvrir les Rives de Beaugency. La Grande marche des éléphants s'est concrétisée par une découverte du site organisée par Franck Duvigneau pour plus d'une centaine d'enfants des écoles avoisinantes de Beaugency.

Alexandre Pierrard à également conduit les étudiants de la MFR de Chaingy pour de nombreux chantiers d'entretiens ou de restauration. Ce sont ainsi 80 élèves qui ont prêté main forte au Rives en 2019.

Information du public :

La plaquette et le livret de découverte sont actuellement en rupture de stock.

Les Rives de Beaugency apparaissent aussi sur les sites suivant :

- Site de la ville de Beaugency, Cirkwi, Le département du Loiret, La page facebook des Rives de Beaugency, IGN Rando, Loiret Balade, Loire à vélo, Orléans Métropole, Trace Gps, Yelp, Le Petit Futé, Les Plus beaux détours de France

Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : Patrick MARIA



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année sur le site des Varinnes.

Les observations réalisées ponctuellement sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

L'année 2019 ne voit pas se concrétiser l'acquisition de parcelles prévues dans le projet d'extension foncière.



GÉRER

L'ensemble des parcelles ont été entretenues par une fauche tardive dans le cadre de partenariats « gagnant/gagnant » avec des agriculteurs locaux. Ces partenariats sont essentiels à la gestion écologique du site. Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles ...).



Suite à un coup de vent, un frêne volumineux est tombé à proximité de la remise. Ce dernier a été bûcheronné en régie avec le coup de main de Bruno Bories à la tronçonneuse et de Patrick Maria, convalescent, venu partager les spécialités culinaires locales.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible au public en visite libre mais peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Il est également doté d'une boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes.

Animations publiques et scolaires :

La balade nature à la rencontre des orchidées organisée dans le cadre de la fête de la nature et de l'opération Naturellement Dehors a été suivie par 13 personnes.

Une sortie et un pique-nique sur le site ont également été organisés pour la société Antartic, partenaire du Conservatoire sur le site des Varinnes, des Mahyses et des Friches des Parterres. Ce sont 13 personnes de l'entreprise qui ont fait le déplacement vers le site naturel pour y découvrir les orchidées.

Damien Pujol a mené une formation en phytosociologie pour le CBNBP suivie par 14 personnes.

Un projet scolaire avec l'école de Saint Martin d'Abbat a fait découvrir la biodiversité du site aux 25 élèves de CM1 grâce à trois séances dont 1 journée complète sur le site.

Information du public :

Les Varinnes figurent également sur les sites internet :

- Tourisme Loiret, la commune de Saint Martin d'Abbat, Ma rando à vélo, Loire Valley

L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservatrice : Francine GAILLARD



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site de l'île à Gaston. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Pour 2019, le Conservatoire a réalisé des échanges réguliers avec les services du pôle Loire (Direction départementale des territoires) et l'ONCFS pour la bonne réalisation des opérations de restauration hydrauliques prévues par la DDT et également les besoins de surveillance de territoires pour des questions relatives à la police de la chasse et de la nature. Le chargé de mission territoriale a également coordonné le renouvellement des conventions agricoles en lien avec le chargé de gestion écologique. Ces conventions concernent :

- Le renouvellement du conventionnement avec Monsieur Suard par bail rural et le suivi des prêts à usage (suivi du respect du cahier des charges).
- Le suivi et le renouvellement du prêt à usage avec Monsieur Vecten (suivi du respect du cahier des charges).
- Le respect de la convention de chasse avec les chasseurs représentés par Monsieur Berthelot.
- Demande d'intervention pour rappel à la loi concernant la colonie de guêpiers.



GÉRER

Au vu des exactions commises sur la passerelle d'entrée du site, la commande d'une passerelle « à toute épreuve » a été passée à l'entreprise d'Amaury David, cette dernière ayant déjà fait preuve de son savoir-faire dans l'aménagement de l'entrée de la Marnière St Nicolas. C'est en début 2019 que l'entreprise est venue assembler directement sur site la nouvelle passerelle. Aucune dégradation n'a été commise depuis.



Les actes de malveillance se sont reportés sur la passerelle du passage à gué. En quelques jours, cette dernière a été complètement désossée, la rendant inopérante. Grâce à un relationnel étroitement entretenu avec le groupe Vinci (fourniture) et la commune de Châtillon-sur-Loire (pose), une installation de substitution a été mise en place.



L'association ADS 45 a réalisé l'entretien de la mégaphorbiaie par broyage, ainsi qu'un passage d'entretien sur le sentier.

À l'initiative de Francine Gaillard, un toilettage et l'actualisation des panneaux du sentier de découverte ont été réalisés.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles, de deux panneaux d'informations et d'une table de lecture paysagère.

En 2019, les deux passerelles ont été réhabilitées suite aux nombreuses dégradations. Une réflexion sur un nouveau sentier est également en cours permettant de découvrir le site en évitant les zones agricoles.

Animations publiques :

La balade nature organisée dans le cadre des journées européennes du patrimoine a été suivie par 9 personnes. Mêlant patrimoine historique et naturel, les participants ont découvert aussi bien la biodiversité ligérienne que les vestiges archéologiques présents sur le site naturel.

L'Île à Gaston a également été source de formation avec Nelly Larchevèque lors d'une formation araignée organisée avec Damien Deflandre, réunissant une dizaine de participants.

Animations scolaires et périscolaires :

Les 15 enfants de CM2 de l'école de Châtillon sur Loire ont eu la chance de découvrir les richesses de l'Île à Gaston et son histoire lors de 4 animations.

Information du public :

L'Île à Gaston est présente sur les sites :

- Loiret Balade, Tourisme Loiret, Cirkwi, IGN Rando, La commune de Châtillon sur Loire, Le petit Futé, Ma rando à vélo, Châtillon sur Loire Station verte, Spectable, ADT 45, Office de tourisme Terre de Loire et Canaux.

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Cette année, un suivi écologique a été réalisé sur le site suivant le protocole LigéO de suivi des zones humides. L'objectif de ce suivi est de connaître l'évolution de la végétation et des populations d'odonates. Le suivi des odonates est réalisé sur les mares alluviales et le long de la Cheuille, avant son embouchure avec la Loire. Ce suivi a permis de découvrir au printemps une importante population d'Agrion de Mercure, espèce patrimoniale et d'intérêt européen.

La végétation est suivie le long de trois transects répartis dans les prairies sur sable et la forêt alluviale. Plus d'une vingtaine de relevés ont été réalisés. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Îles de Bonny est localisé sur la commune de Bonny-sur-Loire. Il est intégré dans un chapelet d'îles temporaires de la Loire, plus ou moins connectées aux berges : l'Île Bon située en amont sur la commune de Beaulieu et l'Île à Gaston (propriété du Conservatoire) située en aval sur la commune de Châtillon-sur-Loire. Le site est pour une superficie de 64,47 ha sur le DPF et pour 29 ha 64 en convention avec la Commune de Bonny-sur-Loire. La gestion du site est confiée au Conservatoire par le biais d'une Convention de gestion d'une durée de 15 ans signée en 2004. L'animation territoriale en 2019 a été axée sur :

1 - le suivi des MAEC pour le GAEC de la Garde et la mobilisation de MAEC « fauche tardive ».

2 – La mise en place de travaux de restauration des annexes fluviales avec le GIC Loire. Sur ce point, il est prévu de d'ouvrir des boires qui avaient bénéficié de travaux menés par la DDT en 2009, dans le cadre d'un programme de restauration. Le projet déposé dans le cadre d'un potentiel contrat Natura 2000 n'a pas été retenu par les services de l'État.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en un passage.

Le site a accueilli le troupeau de Cédric Chapelier pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux.

Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km doté de trois panneaux d'informations, de deux tables de lecture paysagère et d'un livret de découverte (actuellement en rupture de stock).

Animations publiques :

La balade nature spécialement proposée aux familles n'a malheureusement pas trouvé son public.



Une seconde animation réalisée pour l'association d'archéologie Bonnychonne à été suivie par 26 personnes.

Animations scolaires et périscolaire :

Complétant la découverte de la gestion écologique des sites, le Lycée agricole LEGTA des Barres a également visité les Îles de Bonny en compagnie de Stéphane Hippolyte et Alexandre Pierrard.

Information du public :

Le livret de découverte du site étant aujourd'hui en rupture de stock, une demande forte est faite par l'Office du Tourisme de Bonny sur Loire pour une rediffusion.

Les îles de Bonny apparaissent également sur les sites :

- Tourisme Loiret, Loiret Balade, Cirkwi, IGN Rando, CDT 45, Spectable, Loire à vélo, Le Petit Futé, Site de la commune de Bonny sur Loire, Loire Pays du Giennois, My Loire Valley, Valley del Loira fracia

Rives de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur les Rives de St-Firmin. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site des Rives de St-Firmin est situé uniquement sur le domaine public fluvial (DPF) sur la commune de St-Firmin/Loire. Le Conservatoire est autorisé à gérer ce site d'une surface de 30,15 ha dans le cadre de la convention de juxtaposition.

Le suivi des conventions agricoles en lien avec l'éleveur intégré dans Pasto'Loire est l'élément central de l'animation territoriale de ce site.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Jos et Thierry pour y effectuer l'entretien par pâturage. Ce site restera le seul pâturé par ce troupeau à l'avenir.

Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Plaine de l'Ormette, Saint-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur la Plaine de l'Ormette. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de l'Ormette est entièrement sous convention avec la DDT. Néanmoins, une prospection foncière assidue a été menée avec la SAFER pour tenter d'acquérir des parcelles privées en saulaie arbustive mûre avec une héronnière importante. Ces parcelles en bord de Loire qui juxtaposent le site ne devraient pas nécessiter d'opérations de gestion puisqu'elles seraient en libre évolution et elles renforceraient la cohérence écologique du site. A ce jour, le propriétaire n'est pas intéressé pour une vente ou un conventionnement.

Un échange sur les projets de gestion et sur l'ancrage territorial a pu être développé avec les services de l'Etat et la commune, comme chaque année. Enfin, ce site a aussi bénéficié d'échanges avec la DDT pôle Loire pour affiner les modalités de réalisation des travaux d'entretien. Ce site est suivi assidûment en amont des travaux en raison de la forte expansion de la renouée du Japon sur les pelouses et grèves. Ainsi, l'accompagnement par le Conservatoire reste très pertinent pour assurer une bonne intervention des services de l'État sur le site.



GÉRER

Le site n'est plus pâturé suite à la forte réduction d'activité de Jos et Thierry. Des recherches sont en cours pour trouver une nouvelle solution de gestion.

Comme de nombreux autres sites, ce site a fait l'objet d'une surveillance accrue quant à la présence de sangliers. Une battue a été réalisée, sans donner lieu à des prélèvements.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Animations publiques :

Lors de la mise en place de l'animation et afin d'éviter toute ambiguïté avec un propriétaire adjacent, le nom du site a été changé en « Entre Loire et Quiaulne ».

L'animation à la découverte des richesses naturelles du site a donc eu lieu suivie par 16 personnes parmi lesquelles le Maire de Saint Gondon.

Pelouse des Lorrains, Montbouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles élaboré par le CBNBP a été testé sur le site à l'occasion d'une journée de rencontre entre chargés d'études du Cen Centre-Val de Loire le 21 juin 2019. Les résultats sont en cours de traitement.

Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN. On notera notamment l'observation en 2019 de la Couleuvre verte et jaune sur le site, inédite sur la commune.



PROTÉGER

Aucune action de maîtrise foncière complémentaire n'a été opérée en périphérie du site. Le site est inscrit dans une démarche de veille foncière auprès de la SAFER Centre-Val de Loire. La proposition d'acquisition de la parcelle du Conservatoire auprès des propriétaires a été infructueuse. La convention de gestion quinquennale en cours a été renouvelée en 2019 pour une période de 5 ans.



GÉRER

Une opération d'entretien a été menée par l'APAGEH durant l'hiver 2018-2019 et en début d'été 2019 pour entretenir par débroussaillage les secteurs de pelouses calcicoles ouverts, et restaurer par bûcheronnage les secteurs envahis par la fruticée. Compte-tenu de la surface à restaurer, ce type de chantier est voué à être renouvelé en 2020.

Une trentaine d'élèves en BTS GPN du Lycée des Barres a été missionnée en complément pour entretenir les zones ré-ouvertes les années précédentes et restaurer de nouveaux secteurs par bûcheronnage. Le chantier étudiant a eu lieu le 11 janvier 2019.



Avant (ci-dessus) et après (ci-contre) les travaux de débroussaillage mis en œuvre par l'APAGEH en juillet 2019



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible en visite libre en raison de la forte pente de la pelouse.



La Plage de Beauget et les Rives d'Ousson, Briare et Ousson-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Les sites de la plage de Beauget et des Rives d'Ousson sont uniquement situés sur le DPF sur les communes de Briare et Ousson-sur-Loire. D'une surface totale de 43,33 ha, l'objectif de ces sites est une gestion par pâturage dans le cadre de Pasto'Loire. Ils ont été pâturés dès 2007 par un troupeau appartenant à Bernard Girard pour entretenir un chapelet de prairies situées sur les francs-bords, le long des deux rives de la Loire situées entre Beaulieu et St-Firmin.

Ces deux sites sont caractérisés par des prairies sur sable, traversées par une annexe fluviale active remarquable pour ses frayères à brochets. Aussi, une des premières actions de restauration des frayères à brochets envisagées par le Conservatoire, la FDPPMA 45 et l'AELB dans le cadre de l'animation Natura 2000, a été menée sur ce site en 2019 dans le cadre de l'appel à projet biodiversité AELB.



GÉRER

Suite aux trop nombreuses dégradations et altercations subies par le berger, le site de la plage de Beauget ne sera plus pâturé. Les opérations de pâturage sur les rives d'Ousson sont poursuivies par Cédric Chapelier.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Prairies humides de la Cléry, Saint Loup-de-Gonois

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année. Les observations faunistiques et floristiques ponctuelles sont intégrées à la base de données du Conservatoire via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

L'acquisition de 4,9 ha supplémentaires (7 propriétaires) de boisements marécageux, de prairies humides et de roselières est prévue en 2020 en partenariat avec la SAFER Centre-Val de Loire. Les prospections foncières seront poursuivies en 2020.



GÉRER

Les secteurs prairiaux sous maîtrise foncière ont fait l'objet en 2019 d'une fauche tardive en partenariat avec un éleveur local. Dans ce cadre, une convention d'un an a été signée et sera renouvelée en 2020 pour une période de 5 ans.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal, n'est pas aménagé pour une découverte libre. La mise en place du pâturage n'est aujourd'hui pas compatible avec une ouverture au public.

Animations publiques :

L'animation sur le site a malheureusement été annulée faute de participants.



Fauche d'une prairie humide du site

Prairies humides de L'Ouanne,

Amilly, Conflans-sur-Loing, Gy-les-Nonains, Saint-Germain-des-Près et Château-Renard
Conservateur : Barbara STERLÉ



CONNAÎTRE

Un projet tutoré pour l'amélioration des connaissances et la valorisation du site a été mené par un groupe d'étudiant du lycée agricole des Barres en 2019. Il consistait en la réalisation d'inventaires taxonomiques complémentaires à ceux réalisés dans le cadre du plan de gestion, et l'élaboration de panneaux pédagogiques pour la découverte de l'espace naturel.



PROTÉGER

Depuis 2015, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Loing (ex-SIVLO) réalise plusieurs acquisitions foncières sur deux secteurs à fort enjeu écologique : la prairie d'Yonne (Amilly, Conflans-sur-Loing, Gy-les-Nonains, Saint-Germain-des-Près) et les prairies humides de Château-Renard. Au 1^{er} janvier 2018, la surface totale en maîtrise foncière était de 79,3 ha. Les terrains acquis sont gérés par le Conservatoire dans le cadre d'un plan de gestion 2018-2028. Les acquisitions 2018 et 2019, couvrant une superficie totale cumulée de 17 ha, seront déléguées en gestion au Conservatoire par bail emphytéotique de 33 ans à compter de 2020.

En parallèle, le Conservatoire a obtenu l'avis favorable de la commune de Saint-Germain-des-Près pour la signature d'un bail emphytéotique de 34 ans sur 7,3 ha de prairies et de boisements humides de fond de vallée. L'opération sera officialisée devant notaire au 1^{er} semestre 2020.



GÉRER

Les prairies du site ont été fauchées avec l'aide des différents éleveurs conventionnés en 2019.

En parallèle, une visite avec un expert forestier a été réalisée afin d'organiser l'exploitation prochaine des peupleraies sénescents du site, avec un objectif de retour vers des milieux herbacés humides entretenus par pâturage.

Un chantier a également été réalisé par les élèves en BTS GPN du Lycée des Barres en décembre 2019, dans le cadre du projet tutoré cité préalablement. Les opérations de bûcheronnage et de débroussaillage menées par les étudiants ont permis la réouverture de deux mares.



VALORISER

Découverte libre :

Le site ne dispose pas à l'heure actuelle d'aménagement de découverte libre.

Animations publiques :

L'animation à la découverte des insectes de ces prairies humides a été suivie par 7 personnes. Barbara Sterlé, Conservatrice bénévole du site, a également proposé un chantier nettoyage qui, malheureusement, n'a pas trouvé son public. Elle a également accueilli une dizaine de photographes amateurs du groupe Photo'Cen, le 19 septembre, qui avaient visité la Marnière St Nicolas dans la même journée.

Animations scolaires et périscolaires :

Le LEGTA des Barres a mené une étude sur les Prairie Humides de l'Ouanne, emmenant 96 étudiants à la rencontre de cette biodiversité riche et variée.

Mares de Sologne, Lailly en Val

Conservateur : Franck Duvigneau



CONNAÎTRE

Le site des mares de Sologne concerne deux entités qui font l'objet d'un plan de gestion (Mares de Villenouan) et d'une notice de gestion (Mares des Gâchetières).

✓ Les mares de Villenouan

Les mares de Villenouan ont été suivies en 2019 par l'association Loiret Nature Environnement (LNE) dans le cadre d'une convention avec le Conservatoire. Ce suivi concerne le Pélobate brun dont l'objectif est d'évaluer les effectifs en recherchant les adultes lors de prospections nocturnes ainsi que les indices de reproduction dans les mares où se reproduit cette espèce (adultes, têtards...). Des barrières-pièges sont également érigées et suivies quotidiennement pour capturer les adultes qui quittent leurs lieux de reproduction. Ce suivi écologique doit évaluer l'impact des travaux de restauration des mares réalisés sur le site en 2018 et 2019 en faveur du Pélobate brun. Il doit également contribuer à adapter les itinéraires techniques agricoles en collaboration avec l'agriculteur qui exploite le site en agriculture biologique. Les pratiques agricoles sont essentielles à la conservation des habitats terrestres du Pélobate brun.

✓ Le réseau de mares de la propriété des Gâchetières

Une convention a été signée en décembre 2018 pour la gestion d'un réseau de mares situé sur la propriété des Gâchetières, à moins de 800 mètres du site des mares de Villenouan. Ces mares remarquables ont été en partie restaurées dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Elles accueillent 10 espèces végétales patrimoniales dont une station de Flûteau nageant, espèce d'intérêt européen, protégée au niveau national et bénéficiant d'un plan d'action national et régional pour préserver ses stations.

Ces mares sont également importantes pour la reproduction de plusieurs espèces d'amphibiens rares et menacés comme le Triton marbré, le Triton crêté et le Triton ponctué.

Une notice de gestion a été réalisée en 2019 pour la période 2020 – 2030. Les principales actions concernent la poursuite de l'entretien des mares existantes et la restauration d'une dizaine de mares atterries, situées surtout en milieu forestier. Ces travaux s'étaleront sur 10 ans entre 2020 et 2030.



PROTÉGER

Un scénario d'extension foncière, par acquisition ou par conventionnement autour du site de Villenouan a été validé dans le plan de gestion.



GÉRER

Le temps de gestion a été principalement consacré à la régularisation administrative du programme des travaux. En effet, un dossier conséquent de « déclaration loi sur l'eau » a été demandé par les services de l'Etat sur le projet. L'autre activité remarquable a été rédaction du cahier des charges de la seconde phase du chantier de restauration du potentiel d'accueil des amphibiens dans les mares du site.

Suite au partenariat pluriannuel mis en place avec la MFR de Chaingy, un chantier école a permis de préparer à la restauration deux mares forestières. Malgré la canicule, après une journée de chantier, l'eau était revenue dans ces mares.

Plusieurs opérations de régulation du Ragondin et du Sanglier ont été réalisées tout au long de l'année.



Des suivis réguliers ont été faits avec Jean Pierre Piganiol, l'exploitant des terres, pour suivre la mise en œuvre de son itinéraire culturel. Suite aux travaux, de nombreuses espèces végétales de milieux pionniers et notamment des chardons, ont colonisé les zones de régéage. Pour éviter un développement perturbateur des surfaces culturales, un écharonnage a été réalisé.

L'ensemble des opérations de gestion a été effectué en relation étroite avec LNE, structure animatrice du PNA Pélobate.

En application des mesures de gestion, le site s'est vu être équipé de panneaux « site naturel protégé ».



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre. Les enjeux environnementaux du site ne permettent pas une ouverture à large échelle.

Animations publiques :

3 découvertes du site ont été proposées en 2019 :

- Samedi 20 avril, une découverte des amphibiens dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille a permis à 19 personnes de découvrir les grenouilles, crapauds et tritons qui peuplent ces mares.
- Le 30 août, l'association théâtrale les Fous de Bassan a organisé une animation sur le site suivie par 17 personnes dans le cadre des « Chemins qui parlent » au croisement entre l'agriculture, l'alimentation et les paysages.
- Franck Duvigneau, Conservateur bénévole du site a organisé une animation dans le cadre de ses « Balades du Conservateur » avec 6 personnes.

Réunions :

La réunion annuelle du Plan régional d'actions Pélobate s'est tenue sur le site des Mares de Sologne permettant de faire démonstration de la remise en état du site naturel par le Conservatoire.

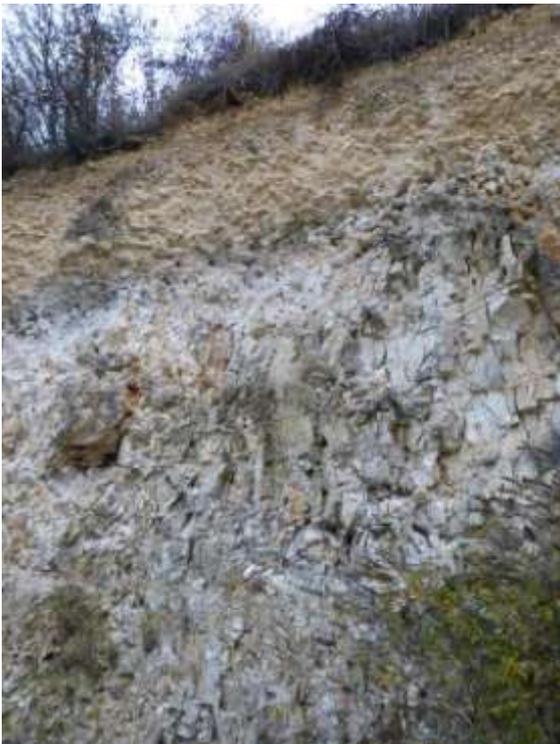
Vallée des Ardouses, Dordives

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site a été élaboré en 2019, pour une période de validité de 2020 à 2030. Le diagnostic écologique réalisé a permis de recenser plus de 400 espèces tous groupes taxonomiques confondus, dont 16 d'intérêt patrimonial. Parmi celles-ci, trois sont « en danger » d'extinction au niveau régional (laîche à épis distants, Conocéphale des roseaux, Criquet des roseaux) et deux sont vulnérables (Laitue vivace, Loche de rivière). Outre son patrimoine naturel remarquable, lié à sa mosaïque diversifiée de milieux ouverts et boisés, le site présente également un intérêt géologique avec la présence d'un front de taille caractéristique de la craie à silex du Gâtinais sur une ancienne carrière.



La Vallée des Ardouses offre un large panel de milieux, xérophiles à hygrophiles.



PROTÉGER

La gestion de la carrière des Ardouses (2,9 ha) devrait être confiée au Conservatoire en 2020 par bail emphytéotique de 34 ans.

M. Renucci, propriétaire de parcelles situées à proximité immédiate du site, a également été rencontré afin d'établir une gestion cohérente des milieux naturels sur le secteur. Une réflexion sur la mise en œuvre d'un pâturage bovin et ovin dynamique entre les différentes propriétés est notamment en cours.



GÉRER

Dans l'attente de la validation du plan de gestion, l'entretien des prairies a été confié à un éleveur local. La partie la moins humide est gérée par fauche tardive, la partie plus hygrophile par pâturage bovin extensif. L'arbre têtard remarquable en bordure du ru a été entretenu en janvier 2019, et plusieurs baliveaux ont été plantés le long du cours d'eau dans l'optique de créer un alignement de saules têtards.

Le plan de gestion prévoit également la restauration et la mise en pâturage ovin des pelouses calcaires développées sur le haut de la carrière.



Fauche et mise en pâturage selon l'humidité des prairies, pour un développement maximal de la biodiversité.

VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal, n'est pas aménagé pour une découverte nature libre.

Animations publiques :

Deux animations ont été organisées sur le site. La première à la découverte des insectes, à destination des familles, elle a rassemblé 19 personnes dont 11 enfants.

La seconde dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine a été suivie par 8 personnes malgré une météo particulièrement maussade.



Marais de Bouville et de Gendry

Estouy



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été élaboré en 2019, pour une période de validité de 2020 à 2030. Le site, situé en vallée de l'Œuf, se compose de deux parties distinctes, le marais de Bouville et la zone humide de Gendry. Le premier est considéré comme le dernier marais tourbeux alcalin du bassin versant de l'Essonne dans le Loiret. Plus de 200 espèces y ont été recensées, dont plusieurs caractéristiques des tourbières et des prairies humides alcalines (Potamot coloré, Marisque, Choin noirâtre, Laïche à épis distants, etc.). Parmi les 15 espèces d'intérêt patrimonial recensées, certaines sont même inédites pour la vallée, comme la Dactylorhize négligée et l'Agrion nain (vulnérables au niveau régional).

La zone humide de Gendry est une zone humide alluviale typique des fonds de vallée de l'Essonne. Elle a fait l'objet dans les années précédentes de travaux de restauration sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE). Malgré le faible nombre d'espèces remarquables recensées (3 pour 198 espèces observées), ses potentialités écologiques sont importantes et ne pourront que se développer avec la mise en œuvre d'une gestion adéquate.



Deux zones humides caractéristiques des fonds de vallée autrefois ouverts de l'Essonne : le marais de Bouville (à gauche), la zone humide de Gendry (à droite).



PROTÉGER

Le site a été identifié dans l'étude préalable de définition des secteurs prioritaires d'intervention du Conservatoire en vallée de l'Essonne (2017-2018). Une animation foncière a été mise en place par la suite en 2018 auprès des propriétaires de parcelles.

La gestion d'une partie des parcelles sous-tendant le site a été confiée en gestion au Conservatoire par convention d'usage de 34 ans en janvier 2020. Elles couvrent une superficie totale cumulée d'environ 5,5 ha. Cette convention est vouée à être officialisée sous notaire sous la forme d'un bail emphytéotique dans le courant de l'année. Des démarches sont également en cours avec les propriétaires riverains pour l'extension cohérente de la maîtrise d'usage sur le site.



GÉRER

Dans l'attente de la validation du plan de gestion, l'entretien est réalisé par le propriétaire des parcelles en collaboration avec le SMORE. Il est prévu notamment dans le cadre du plan de gestion une restauration complète des milieux ouverts du Marais de Bouville par bûcheronnage et broyage avec export. Un entretien par pâturage bovin sera ensuite recherché. Une étude hydrologique sera également menée afin d'évaluer la fonctionnalité du site. Des aménagements hydrauliques pourront être mis en œuvre ensuite afin d'améliorer l'hydraulique du marais. Des opérations d'étrépage pourront également être mises en œuvre pour rajeunir les milieux. Concernant la zone humide de Gendry, un pâturage ovin ainsi qu'un entretien régulier du réseau de mares est prévu. Des actions spécifiques contre certaines plantes exotiques envahissantes, notamment la Balsamine de l'Himalaya, seront également menées.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre.

Animations publiques :

Aucune animation n'a été réalisée. Une réunion publique et une animation sont prévues en 2020 pour présenter le plan de gestion et le site aux acteurs locaux et à la population du territoire.

Vallées de Solvins, Bondaroy/Dadonville/Estouy



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été élaboré en 2019, pour une période de validité de 2020 à 2030. Le site est constitué de deux secteurs en continuité, la Noue de Solvins et le fond de la vallée de l'Œuf du même nom. L'ensemble couvre une superficie de 54 ha, sur trois communes du bassin de l'Essonne. La vallée encaissée de la Noue de Solvins est propice au développement de grandes étendues de magnocariçaies et de roselières. Les zones humides alluviales de l'Œuf sont composées quant à elles de roselières et de boisements alluviaux dégradés. Près de 300 espèces y ont été recensées. Malgré le faible nombre d'espèces remarquables recensées, les potentialités écologiques sont importantes et ne pourront que se développer avec la mise en œuvre prochaine de travaux de restauration menés par le SMORE.



Roselière et magnocariçaie en Vallée et noue de Solvins

PROTÉGER

Le site a été identifié dans l'étude préalable de définition des secteurs prioritaires d'intervention du Conservatoire en vallée de l'Essonne (2017-2018). Une animation foncière a été mise en place par la suite en 2018 auprès des propriétaires de parcelles.

La gestion d'une partie des parcelles sous-tendant le site a été confiée en gestion au Conservatoire par bail emphytéotique de 34 ans en janvier 2020. Elles couvrent une superficie totale cumulée d'environ 25 ha. Des démarches sont également en cours avec les propriétaires riverains pour l'extension cohérente de la maîtrise d'usage sur le site.



GÉRER

Dans l'attente de la validation du plan de gestion, l'entretien est réalisé par les usagers des parcelles en collaboration avec le SMORE. Il est prévu notamment dans le cadre du plan de gestion une restauration complète des milieux ouverts de la Noue de Solvins (bûcheronnage et broyage avec export). Des travaux conséquents de réhabilitation de la fonctionnalité hydraulique de l'Œuf seront également menés en fond de vallée par le SMORE. Ils permettront notamment une meilleure « inondabilité » des roselières, zones d'expansion des crues, de soutien d'étiage et d'autoépuration des eaux. Un entretien par pâturage bovin sera ensuite recherché. Les peupleraies, sous réserve du déclassement des espaces boisés classés, pourront également être exploitées pour revenir à un milieu plus naturel. Des actions spécifiques contre certaines plantes exotiques envahissantes, notamment la Balsamine de l'Himalaya, la Renouée du Japon et l'Ailanthé, seront également menées.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre. En revanche, il est longé sur sa partie sud par un chemin communal de grande randonnée.

Animations publiques :

Aucune animation n'a été réalisée. Une réunion publique et une animation sont prévues en 2020 pour présenter le plan de gestion et le site aux acteurs locaux et à la population du territoire.

Vallée de la Noue chaude, Estouy



CONNAÎTRE

La Noue chaude est une résurgence calcaire de la nappe de Beauce, qui s'écoule dans une vallée encaissée avant de rejoindre la rivière Œuf sur la commune d'Estouy. La stabilité des débits de la Noue chaude, et le caractère encaissé de la vallée, sont propices au développement de boisements marécageux et d'herbiers oligotrophiles et basophiles à Potamot coloré (habitat et espèce en danger de disparition au niveau régional). Le plan de gestion du site sera élaboré en 2020.



PROTÉGER

La vallée de la Noue chaude

Le site a été identifié dans l'étude préalable de définition des secteurs prioritaires d'intervention du Conservatoire en vallée de l'Essonne (2017-2018). Une animation foncière a été mise en place par la suite en 2018 auprès des propriétaires de parcelles.

Le parcellaire sur le secteur est très morcelé. Plusieurs acquisitions foncières sont en cours de finalisation sur la partie aval du site. Un projet de convention d'usage est également en cours de validation avec un propriétaire. L'ensemble des superficies en projet de maîtrise couvre une superficie totale cumulée de 0,6 ha

Des démarches sont également en cours avec les propriétaires riverains pour l'extension cohérente de la maîtrise sur le site.



GÉRER

Aucune mesure de gestion n'a été entreprise sur le site à l'heure actuelle.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas ouvert au public pour une visite libre. En revanche, il est longé sur sa partie nord par un chemin communal de petite randonnée.

Animations publiques : Aucune animation n'a été réalisée pour l'instant.

Actions transversales ou hors sites

Suivi de la Carrière des Liberas, (Commune de Dordives)

Lafarge Granulats et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ont signé en 2013 une convention de partenariat d'une durée de 7 ans pour mener à bien des actions et des projets présentant un intérêt commun pour les deux structures, en vue d'assurer la préservation par la réhabilitation du site en cours d'exploitation du lieu-dit « Les Liberas » situé sur l'ancien camping de Dordives.

Un suivi annuel est réalisé sur les oiseaux nicheurs au niveau de 3 points d'écoute avec la méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA). Il permet de suivre l'évolution des populations d'oiseaux en fonction des différentes étapes d'exploitation de la sablière.

La poursuite des travaux d'exploitation a profondément changé les habitats présents en 2013, sur la zone d'exploitation. Pour les oiseaux cela s'est traduit à partir de 2016 par l'arrivée d'espèces des milieux humides comme le Petit gravelot, la Sterne pierregarin, le Vanneau huppé qui se reproduisent sur le site. Une colonie de mouettes rieuses s'est installée en 2019 sur un îlot réalisé dans le cadre du réaménagement de la sablière.

La convention avec Lafarge Holcim qui devait se terminer en 2019 a été prolongée pour une période de 3 ans.

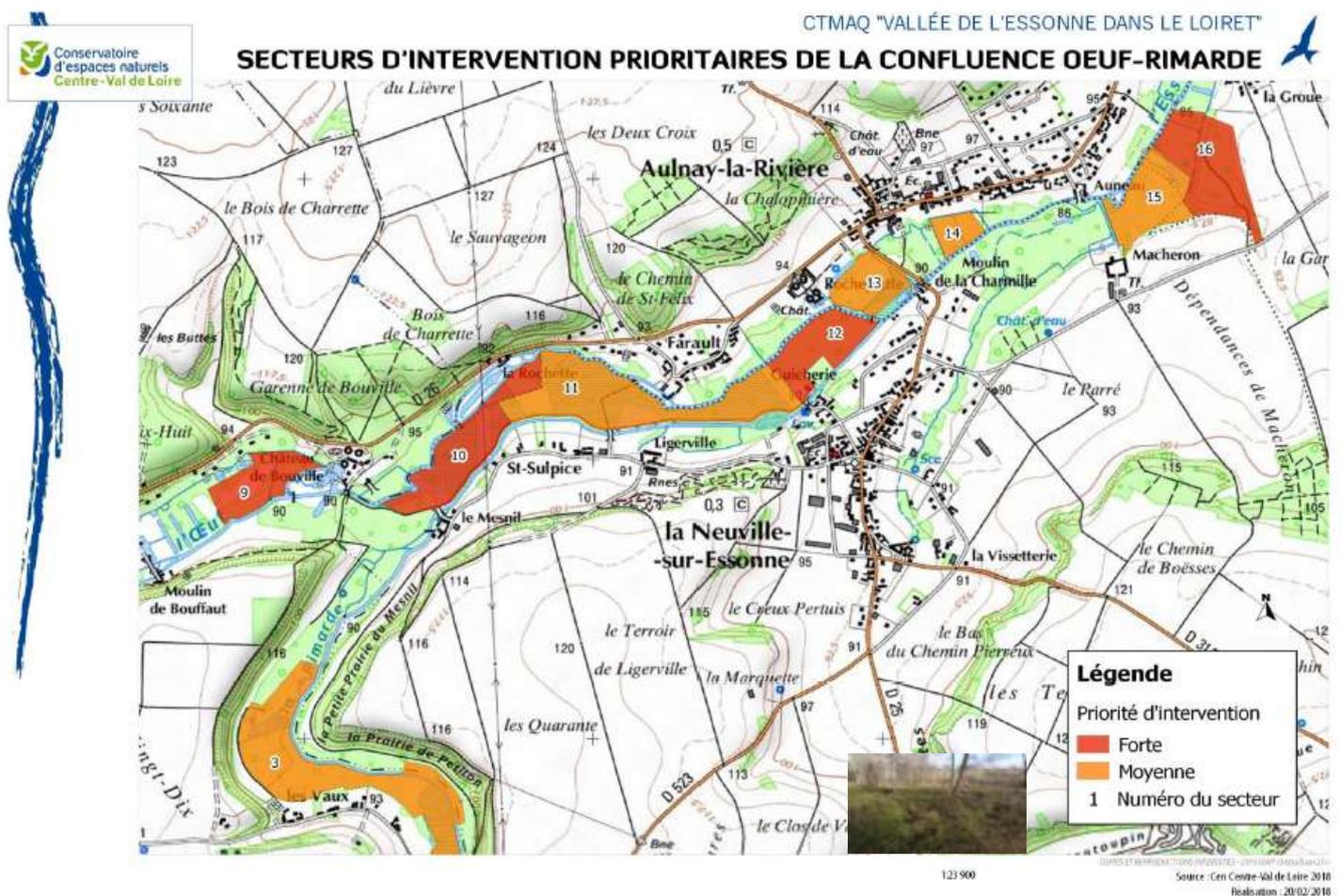
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ)

« Vallée de l'Essonne dans le Loiret »

L'étude d'identification des zones humides remarquables de la vallée de l'Essonne dans le Loiret, réalisée en 2017-2018 dans le cadre du CTMAQ, a permis de mettre en évidence les secteurs à fort enjeu écologique. Des prospections foncières ont été réalisées en 2018 et poursuivies en 2019 sur ces secteurs prioritaires afin d'initier une démarche de maîtrise Conservatoire.

En 2019, plusieurs propriétaires ont été démarchés et certains projets de maîtrise d'usage Conservatoire sont en cours de négociation :

- 1 propriétaire sur le secteur de la Rochette (n°10, Aulnay-la-Rivière) pour 2 ha de prairies et de roselières ;
- 1 propriétaire sur le secteur de la Guicherie (n°12, La Neuville-sur-Essonne) pour 5 ha de boisements alluviaux et de roselières ;
- 1 propriétaire sur le secteur de Fousseureau (n°18, Ondreville-sur-Essonne) pour 3.8 ha de roselières.



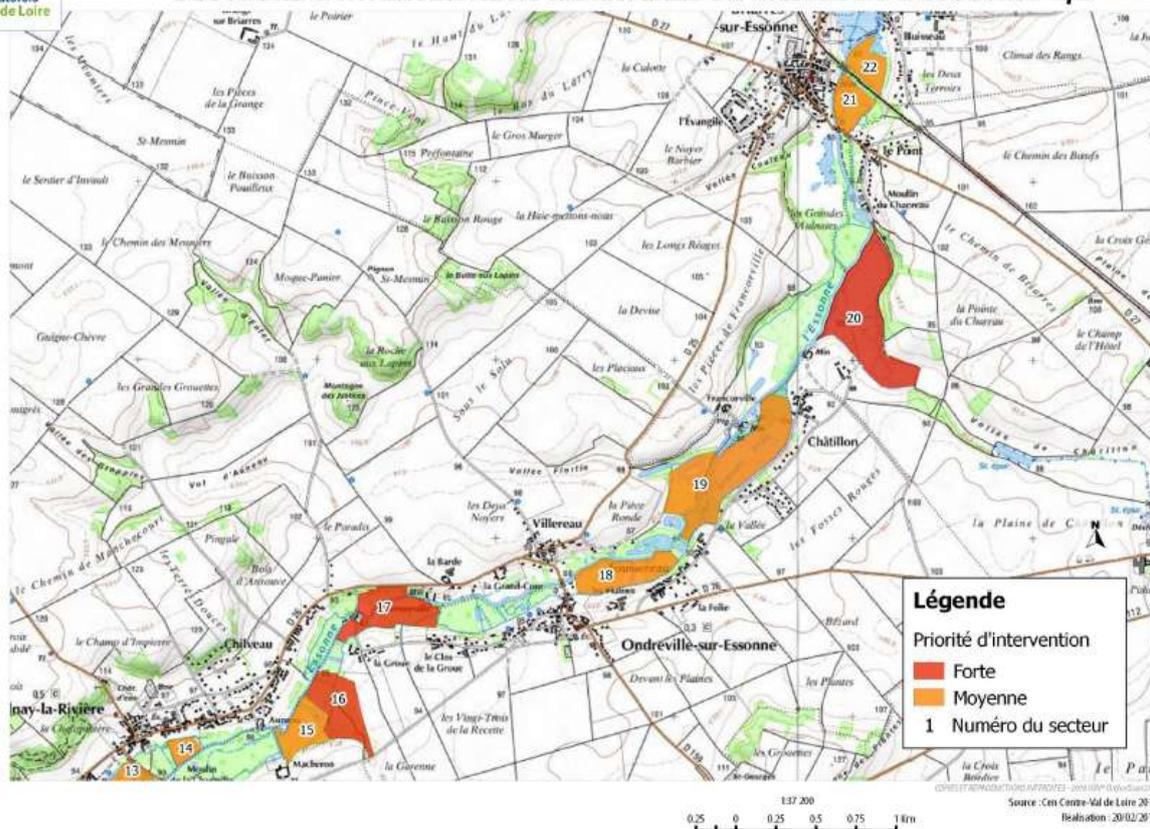


Boisement marécageux, secteur de la Guicherie



CTMAQ "VALLÉE DE L'ESSONNE DANS LE LOIRET"

SECTEURS D'INTERVENTION PRIORITAIRES EN VALLÉE DE L'ESSONNE-1/2



Les négociations seront poursuivies en 2020 sur ces secteurs, pour une maîtrise d'usage potentielle en 2021. Les plans de gestion seront ensuite élaborés. Le Conservatoire a également apporté son expertise technique au SMORE dans le cadre de la réalisation de ses missions : participation à l'inventaire naturaliste des sites du Moulin de la Porte (propriété du syndicat de rivière) et de l'étang de Pithiviers-le-Vieil dans le cadre de la réalisation de plans de gestion, réalisation d'animations grand public dans le cadre de la labellisation du Moulin de la Porte en Espace naturel sensible, participation à un groupe de travail relatif à la préservation de l'Écrevisse à pattes blanches sur le bassin versant de l'Essonne, réflexion sur le contenu de la Déclaration d'intérêt général du



syndicat. Le SMORE apporte en échange un appui technique, politique et local au Conservatoire.

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ)

« Zones humides du Gâtinais »

Le Conservatoire a réalisé en 2018 et 2019 une étude préalable d'identification des zones humides à enjeu écologique et/ou patrimonial en vallée du Loing amont. La zone prospectée s'étendait de Dammarie-sur-Loing en amont, à Conflans-sur-Loing en aval. Elle couvrait une superficie totale de 510 ha répartie sur 7 communes.

Un diagnostic écologique a été réalisé sur le territoire d'étude, en complétant la bibliographie existante (bases de données naturalistes) et réalisant des inventaires habitats-faune-flore complémentaires.

➤ Enjeux habitats : tous sont déterminants ZNIEFF

Nom français	Code Corine Biotope	Natura 2000	LR-CVL	Valeur patrimoniale
MILIEUX AQUATIQUES				
Végétations des cours d'eau calcaires à neutres riches en nutriments	24.1x24.4	3260		C
PRAIRIES				
Prairies humides eutrophes.	37.2		VU	B
MILIEUX HERBACÉS HUMIDES (HORS PRAIRIES)				
Communautés mésotrophes à Reine des prés.	37.1	6430-1		C
Magnocariçaies.	53.21			C
Roselières.	53.11			C
BOISEMENTS ALLUVIAUX				
Aulnaies-frênaies des rivières à cours lent.	44.33	91E0	NT	C

TABLEAU N°1 : HABITATS REMARQUABLES ET/OU D'INTERET ECOLOGIQUE RECENSES SUR L'AIRES D'ETUDE

➤ Enjeux Flore :

Nom scientifique	Nom commun	Protection juridique	LR-CVL	Déterminant ZNIEFF	Rareté 45	Valeur patrimoniale	Dernière observation
<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	Dactylorhiza de mai	PR		X	R	B	2018
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune	PR		X	AC	C	2018
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraichers			X	AC	C	2017
<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	Cardère poilu			X	AR	C	2010
<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	Oenanthe fistuleuse			X	R	C	2018
<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb, 1819	Oenanthe à feuilles de Silaüs			X	R	C	2018
<i>Persicaria mitis</i> (Schrank) Assenov, 1966	Renouée douce			X	AR	C	2015
<i>Potamogeton perfoliatus</i> L., 1753	Potamot perfolié			X	R	C	2013
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience d'eau			X	AR	C	2018
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur			X	AR	C	2007
<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	Zannichellie des marais			X	TR	C	2007

TABLEAU N°2 : FLORE REMARQUABLE ET/OU D'INTERET ECOLOGIQUE RECENSEE SUR LA ZONE D'ETUDE

Protection juridique : PR : Protection régionale.

Menaces (LR-CVL) : Liste Rouge pour la Région Centre-Val de Loire

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

Rareté dans le Loiret : TR : Très rare – R : Rare – AR : Assez rare – AC : Assez commune.

Valeur patrimoniale : **A** : forte valeur patrimoniale : espèce rare et/ou menacée aux échelles européenne, nationale et régionale, espèce en limite d'aire de répartition / **B** : valeur moyenne : espèce répandue en région Centre-Val de Loire mais dont l'intérêt départemental/régional reste important / **C** : valeur secondaire : espèce répandue en région Centre et au-delà.

➤ Enjeux Faune :

TABLEAU N°3 : FAUNE REMARQUABLE ET/OU D'INTERET ECOLOGIQUE RECENSEE SUR LA ZONE D'ETUDE

Nom scientifique	Nom commun	Écologie	Statut juridique		LR-CVL	Déterminant ZNIEFF	Valeur patrimoniale	Dernière observation
			Europe	France				
INVERTEBRES								
Coléoptères								
<i>Lucanus cervus</i> L., 1758	Lucane cerf-volant	Boisements	DHII			X	C	2018
Lépidoptères rhopalocères								
<i>Lycaena dispar</i> Haworth., 1802	Cuivré des marais	Prairies méso-hygrophiles à humides	DHII	F	VU	X	B	2018
<i>Hyles euphorbiae</i> L., 1758	Sphinx de l'épilobe	Mégaphorbiaies	DHIV	F	NT	X	C	2005
Mollusques								
<i>Acroloxus lacustris</i> L., 1758	Patelline d'Europe	Cours d'eau			EN		A	2005
Odonates								
<i>Onychogomphus uncatatus</i> Charpentier., 1840	Gomphe à crochets	Cours d'eau			EN	X	A	2010
<i>Anax parthenope</i> Selys, 1839	Anax parthénope	Cours d'eau, eaux stagnantes			NT		C	2013
<i>Boyeria irene</i> Fonscolombe., 1838	Aesche paisible	Cours d'eau				X	C	2010
Orthoptères								
<i>Stethophyma grossum</i> L., 1758	Criquet ensanglanté	Milieux herbacées humides				X	C	2018
VERTEBRES								
Mammifères								
<i>Castor fiber</i> L., 1758	Castor d'Europe	Cours d'eau	DHII	F	VU	X	B	2017
Oiseaux nicheurs								
<i>Alcedo atthis</i> L., 1758	Martin-pêcheur d'Europe	Ripisylves, cours d'eau	DOI	F		X	C	2018
<i>Colomba oenas</i> L., 1758	Pigeon colombin	Boisements				X	C	2016
<i>Emberiza citrinella</i> L., 1758	Bruant jaune	Milieux herbacés humides		F	NT		C	2011
<i>Emberiza schoeniclus</i> L., 1758	Bruant des roseaux	Milieux herbacés humides		F	VU	X	C	2010
<i>Lanius collurio</i> L., 1758	Pie-grièche écorcheur	Bocages, prairies colonisées par les buissons	DOI	F			C	2017
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> L., 1758	Bouvreuil pivoine	Bocages, boisements		F	VU	X	C	2010
Poissons								
<i>Anguilla anguilla</i> L., 1758	Anguille européenne	Cours d'eau		F/ Np1	VU	X	B	2016
<i>Cobitis taenia</i> L., 1758	Loche de rivière	Cours d'eau	DHII	F	VU	X	C	2015

Nom scientifique	Nom commun	Écologie	Statut juridique		LR-CVL	Déterminant ZNIEFF	Valeur patrimoniale	Dernière observation
			Europe	France				
<i>Cottus gobio</i> L., 1758	Chabot commun	Cours d'eau	DHII	F/Np1	DD	X	C	2016
<i>Esox lucius</i> L., 1758	Brochet	Cours d'eau, prairies, roselières		F/Np1	VU	X	C	2015
<i>Lampetra planeri</i> Bloch, 1784	Lamproie de Planer	Cours d'eau	DHII	F/Np1		X	B	2016
<i>Leuciscus leuciscus</i> L., 1758	Vandoise	Cours d'eau		F/Np1			C	2015
<i>Rhodeus amarus</i> Bloch, 1782	Bouvière	Cours d'eau, étang	DHII	F		X	C	2015

Statut juridique Europe : DH II et IV : Annexes II et IV de la directive Habitats-Faune-Flore ;

DO I : Annexe I de la Directive Oiseaux (espèces objet de conservation).

Statut juridique France : F : protection nationale ; **Np1** : protection des habitats par décret préfectoral (décret frayères).

Menaces (LR-CVL) : Liste Rouge pour la Région Centre-Val de Loire : **CR** : En danger critique d'extinction - **EN** : En danger - **VU** : Vulnérable - **NT** : Quasi menacé (à surveiller).

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

Valeur patrimoniale (VP) :

A : forte valeur patrimoniale : espèce rare et/ou menacée aux échelles européenne, nationale et régionale, espèce en limite d'aire de répartition.

B : valeur moyenne : espèce répandue en région Centre-Val de Loire mais dont l'intérêt départemental/régional reste important.

C : valeur secondaire : espèce répandue en région Centre et au-delà.

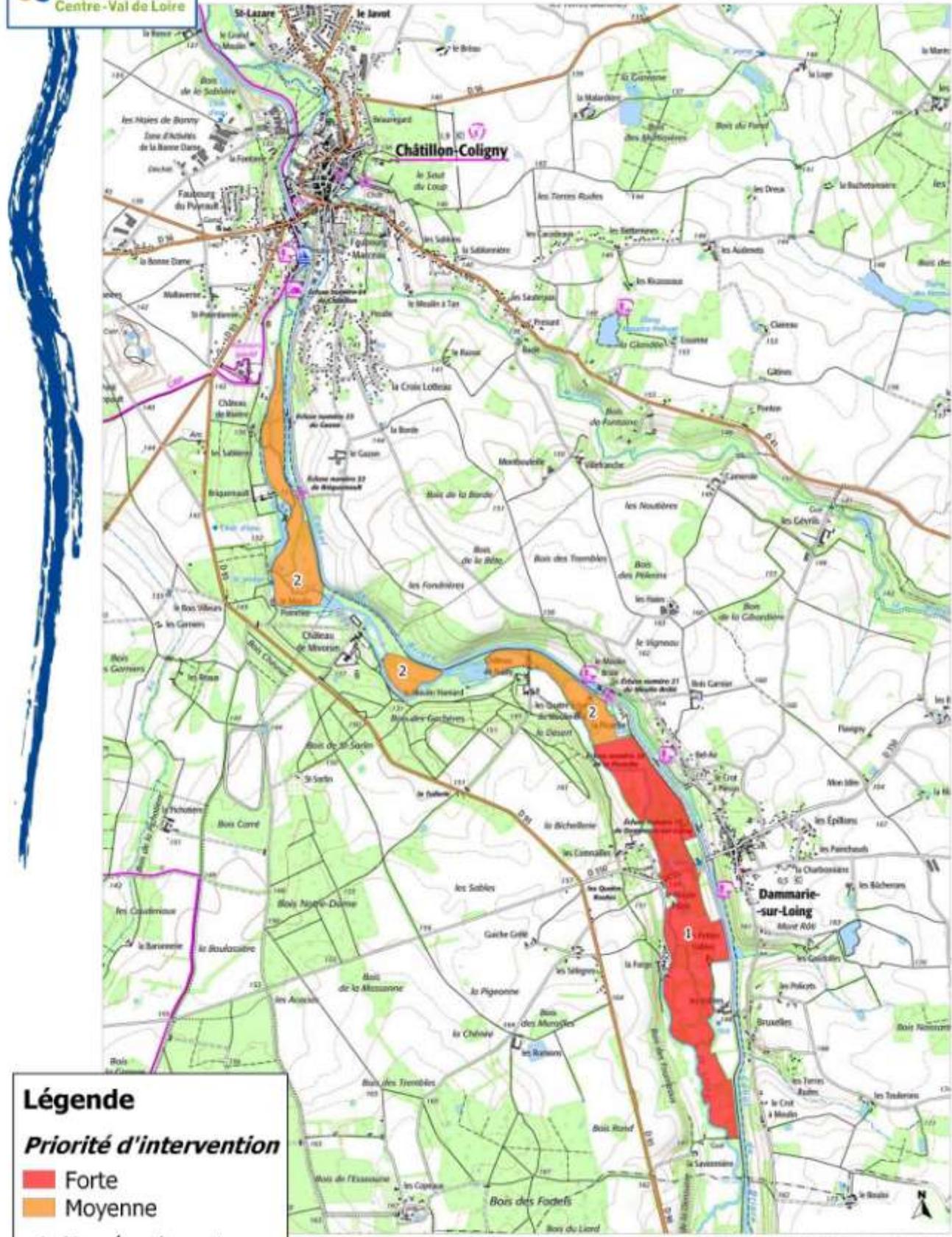
La synthèse des données faune-flore réalisée témoigne de la faible valeur patrimoniale des zones humides du lit majeur amont du Loing. Cet état de fait résultant pour partie d'un manque de connaissances naturalistes de la zone d'étude, il a été fait le choix de hiérarchiser les enjeux de conservation associés aux écosystèmes en fonction de leurs potentialités biologiques et de leur fonctionnalité écologique, et non de l'occurrence d'espèces remarquables. Des enjeux de restauration ont également été définis et hiérarchisés en fonction des potentialités et de la résilience écologiques des écosystèmes considérés. Le rôle des milieux naturels comme zone d'écoulement, d'expansion des crues et/ou de soutien d'étiage a également été pris en compte dans la définition des enjeux.

Sur les 10 secteurs identifiés (soit 40 % de l'aire d'étude) :

- **2 secteurs sont en priorité forte, pour une superficie totale avoisinant 74 ha soit 14 % de l'aire d'étude ;**
- **8 secteurs sont en priorité moyenne, pour une superficie totale avoisinant 130 ha soit 26 % de l'aire d'étude.**

Les sites en priorité forte se localisent aux extrémités de la zone d'étude, sur Dammarie-sur-Loing et Conflans-sur-Loing. Les secteurs en priorité moyenne sont régulièrement distribués le long du lit majeur, et correspondent davantage à des zones de continuité écologique à préserver et/ou à restaurer dans un second temps.

LOCALISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION



Légende

Priorité d'intervention

- Forte
- Moyenne

1 Numéro du secteur

1:50 000
 Source : Ccn Centre-Val de Loire 2019
 Réalisation : 11/10/2019

LOCALISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION



Légende

Priorité d'intervention

- Forte
- Moyenne

1 Numéro du secteur

Source : CEN Centre-Val de Loire 2019
 Réalisation : 11/10/2019



Légende

Priorité d'intervention

- Forte
- Moyenne

1 Numéro du secteur

1:30 000
 0.5 0 0.5 1 1.5 2 km
COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2019 ADP 244/25/2019
 Source : Car Centre-Val de Loire 2019
 Réalisation : 11/10/2019

La définition et la hiérarchisation des zones d'intervention seront actualisées régulièrement (tous les 3 à 5 ans), en fonction de l'avancée de l'animation territoriale sur les secteurs en priorité forte et des projets de préservation des zones humides mis en œuvre par les partenaires locaux.

L'étude d'identification des zones humides à enjeu écologique sur la vallée du Loing amont a permis d'identifier deux secteurs d'intervention prioritaires. Ces zones feront l'objet dès 2020 d'une animation territoriale en vue de leur maîtrise foncière et/ou d'usage par le Cen Centre-Val de Loire. Ce travail sera réalisé en étroite collaboration avec l'EPAGE du bassin du Loing.

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (N2000) de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire (FR2400528)	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km et une bande de 500 m de large en moyenne. Leurs surfaces sont supérieures à 7 500 ha (La ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Dans un souhait de coordination des actions prévues sur la Loire, le Conservatoire a été sollicité pour participer à la réunion régionale des animateurs N2000 avec la DREAL. En outre, le Conservatoire a également proposé son expertise et ses avis techniques dans les réunions suivantes :

- réunions de préparation et d'animation du PAEC avec les services de l'Etat concernés par la mise en œuvre de la nouvelle PAC via le PAEC.
- Réunions DDT pour la planification des travaux de la DDT pôle Loire.
- Réunions DDT service environnement et pôle Loire pour la planification actions menées avec le GIC Loire et la FDPPMA 45.
- Réunions DDT pôle Loire sur les sites pour visite avant travaux.
- Réunions DDT pôle Loire pour échange sur les études d'incidences simplifiées.

Le projet agro-environnemental pour les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc)

Bilan

L'animation du Périmètre MAEC (PAEC), coordonnée à l'échelle de la Loire, sur les départements du Cher, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Nièvre a pu être menée grâce à une coordination de partenaires tels que la DREAL Centre-Val de Loire, le Conseil régional Centre-Val de Loire, la DRAAF, les DDT et le Cen Bourgogne.

A l'échelle de la Loire, le Cen Centre-Val de Loire a de déposé en 2015, jusqu'en 2019, un PAEC cohérent et ambitieux pour proposer des aides MAEC dans le Val de Loire. Fort de son expérience d'animation du PAEC sur les 5 dernières années, le Cen a déposé un nouveau PAEC fin 2019, pour la période 2020 – 2024.

Ce projet de dépôt, devait aussi pérenniser l'ensemble du « passif » concernant les exploitants dans le val de Loire qui avaient engagé des MAET puis des MAEC dans le précédent dispositif et qui ont été intégrés dans le nouveau règlement d'aides.

Encadrement technique des travaux pour les contrats Natura 2000 (et des travaux d'entretien du DPF pour les sites Loire)

Comme chaque année, le GIC Loire, association permissionnaire du DPF a souhaité réaliser des travaux d'ouverture d'annexes de Loire. Ainsi, les diagnostics écologiques et des études d'incidences ont

systématiquement été réalisés sur les zones de travaux qui seront ensuite financés par le GIC Loire et encadrés par le Cen Centre Val de Loire.

Le Conservatoire a également développé un partenariat avec la FDPPMA 45 et certaines APPMA ligériennes pour de la restauration et de l'entretien de frayères à Brochets. La FDPPMA avait réalisé un inventaire des frayères productives. Ces structures souhaitaient disposer de conseil, d'expertise et d'encadrement sur la prescription des travaux et leur encadrement sur l'axe Loire. Le financement des opérations mécaniques sera assuré par les APPMA et la FDPPMA 45.

Aussi, après un diagnostic poussé entre le Cen CVL et la FDPPMA sur ces frayères, nous avons réfléchi sur la coordination d'opérations de restaurations de frayères, tout en maintenant la fonctionnalité des zones humides de bord de Loire en intégrant la problématique trame bleue et N2000.

L'ensemble de ces réflexions et de ces dispositifs ont été concrétisés en 2019 avec la réalisation des travaux de restauration de frayères et de zones humides sur des sites de type AOT du Cen.

Veille sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur le site : sollicitation des services de l'Etat et des porteurs de projets

En 2019, il a été réalisé à la demande de la DDT pôle Loire, des avis techniques pour les études d'incidences simplifiées pour les manifestations suivantes :

- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation de spectacle feux d'artifice depuis une île à St Jean de Braye
- Etude d'incidence simplifiée pour l'élaboration d'une convention de superposition du domaine public fluvial établie entre l'Etat et la Communauté de Communes Giennoises (CDCG).
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du circuit du trail urbain D'Orleans.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique tiré sur les bords de Loire sur Combleux.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation d'un spectacle pyrotechnique tiré du Dhuy à Orléans, rive Sud.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation d'un spectacle pyrotechnique tiré du Dhuy.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation d'un spectacle pyrotechnique St Fiacre.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation d'une demande d'AOT entre la commune de Saint Benoit/Loire et l'Etat.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation de la Journée Loire Propre à Gien.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique plage de Gien.
- Etude d'incidence simplifiée pour la mise en place de pâturage sur le DPF de Baule.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique à St Père/Loire.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique à St Jean le Blanc.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique tiré sur les bords de Loire sur Gien.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique tiré sur les bords de Loire sur Meung sur Loire.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du nettoyage sur « Sully plage » à Sully/Loire.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation pour travaux de dévégétalisation sur Saint Benoit/Loire.
- Etude d'incidence simplifiée pour les feux de la Saint Jean à Saint Benoit/Loire.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du nettoyage sur « Gien plage » à Gien.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation de l'Eco Raid Nature 45.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique tiré sur les bords de Loire – **Beaugency.**
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique tiré sur les bords de Loire à **Gien.**
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du spectacle pyrotechnique tiré sur les bords de Loire le à Saint Jean de Braye.
- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du Trail - No limit Race – Orléans.

- Etude d'incidence simplifiée pour la réalisation du marché des producteurs – Comité des fêtes de – bords de Loire - Saint Benoit/Loire.
- Etude d'incidence simplifiée **Corne des Pâtures - occupation du domaine public fluvial et police de la navigation - spectacle estival - à la Dérive.**

Connaissance et participation à la mise en œuvre des différentes politiques publiques

Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation peuvent conduire les initiateurs de projets ligériens à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000. Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place. Toujours avec le pays Giennois, le Cen a participé à l'étude de la prise de compétence GEMAPI lancée en partenariat avec le bureau d'étude RIVES.

Ainsi, la participation du Conservatoire a permis d'intégrer dans les discussions, Natura 2000, Pasto'Loire, les possibilités d'acquérir ou de conventionner sur des parcelles remarquables à forts enjeux écologiques, ou encore de faire bénéficier les collectivités locales de conseils et d'expertises via une assistance maîtrise d'ouvrage sur les zones humides et ligériennes.

Le Cen a participé aux réunions des animateurs N2000 à la DREAL ainsi qu'à certains COPIL et COTEC des PRA Chiroptères et PRA Odonates.

Le Cen a participé aux réunions de présentation du programme des travaux de la DDT Pôle Loire ainsi que des visites de terrain avant travaux.

Animation territoriale axée sur le développement de Pasto'Loire

Pour rappel, ce programme est multi partenarial est englobe les partenaires suivants :

- L'État par l'intermédiaire de la DREAL Centre – Val de Loire.
- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- L'Union européenne par le Fonds européen agricole pour le développement rural.
- La Direction Départementale des Territoires – service Environnement et le Pôle Loire dans le cadre de la gestion du domaine public fluvial (DPF). Le pôle Loire de la DDT est chargé de l'élaboration des autorisations d'occupation temporaire, des conventions de superposition d'affectation et des avis pour l'autorisation de manifestations sur le DPF.
- Le Conseil régional Centre – Val de Loire – Service environnement.
- Le Conseil départemental du Loiret – Direction de l'environnement et de la mobilité – Nature.
- La communauté de communes Val d'Or et Forêt.
- L'Ensemble des communes ligériennes concernées par le pâturage.
- Les Conservatoires d'espaces naturels du Loir et cher, des Pays de la Loire, de l'Allier et de Bourgogne – Franche-Comté.

Des orientations et missions proposées par un Comité de pilotage

Dans le cadre de l'organisation du projet, un Comité de pilotage a été créé pour suivre et valider les différentes étapes du projet. Il regroupe les partenaires techniques, financiers et politiques du projet et a pour vocation :

- De permettre aux différents acteurs de s'approprier et de statuer sur l'état d'avancement des différentes phases du projet présenté par le maître d'œuvre.
- De développer une concertation durable afin de pérenniser le projet sur les plans agricole, technique, et financier en respectant les objectifs de préservation des habitats naturels, de la faune et de la flore.
- De valider les décisions politiques en matière de développement du pâturage sur les bords de Loire.

Cette année, le comité de pilotage a été substitué par des comités techniques avec le Conservatoire, les chambres d'agriculture, la DREAL et l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne, ceci pour être en mesure de proposer des informations définitives sur l'état d'avancement de la nouvelle PAC.

Des actions et des activités coordonnées par un Comité technique

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire et la Chambre d'agriculture du Loiret se réunissent chaque trimestre lors de comités techniques MAEC et Pasto'Loire. Ces comités ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre et d'assurer la coordination des actions opérationnelles. Les finalités **sont doubles : 1) valider des décisions techniques en fonction de l'avancée du projet et 2) informer les partenaires techniques et financiers sur le projet et les perspectives d'extension du pâturage en bord de Loire.**

Des groupes de travail de la Chambre d'agriculture et du Conservatoire d'espaces naturels ont également eu lieu pour échanger sur le PAEC post-2018.

Des actions de coordination et de concertation avec les autres conservatoires Ligériens

Notre analyse sur l'évolution de la démarche Pasto'Loire, notamment à travers le PAEC, montre que les MAEC ne permettent pas nécessairement d'assurer des changements de pratiques souhaitées à la juste échelle par rapport aux attentes ou d'enclencher les germes d'un changement durable.

Dans bien des cas, des changements plus structurels sembleraient nécessaires aussi bien pour assurer une efficacité environnementale qu'une pérennité territoriale.

Ces changements à opérer, ne peuvent être gérés comme des problèmes uniquement agro-environnementaux car ils affectent assez largement l'économie et l'aménagement des territoires (besoin d'une politique volontariste sur l'agriculture bio ou de soutien à la relance d'élevage ligérien).

Ainsi, le Cen CVL a souhaité se rapprocher des autres Cen ligériens qui développent des opérations de pastoralisme sur la Loire comme le Cen Loir-et-Cher, le Cen Bourgogne, le Cen Allier et le Cen Pays de la Loire, pour élaborer ensemble une démarche de gestion avec des leviers autres que les MAEC, comme des leviers basés sur le développement local en s'articulant fortement aux outils fonciers, d'urbanisme et de planification publique ou les politiques de développement économique.

L'objectif est aussi de démontrer que Pasto'Loire est une démarche de Bassin, qui est inter-départementale, inter-régionale et inter-Conservatoires. Pour 2019, Le Cen Pays de la Loire a sollicité le Cen Centre Val de Loire pour avancer sur les stratégies de maîtrise d'usage et d'acquisition foncière sur la vallée de la Loire. De même, les échanges sur les installations d'éleveurs sont abordés.

Un 1^{er} groupe de travail a eu lieu pour recueillir les attentes de chacun, essayer de lancer une dynamique « inter-Cen », capitaliser les informations disponibles sur le pâturage réalisé chez chaque Cen, formaliser une identité...

Réunion collective de début de campagne

Sur les sites opérationnels, une réunion préalable au démarrage du pâturage a été organisée avec les éleveurs, leurs bergers, la Chambre d'agriculture et le Cen Centre-Val de Loire. Ce temps d'échanges a permis de définir les attentes et les souhaits des deux parties et de discuter de la saison à venir. Pour cette 1^{ère} année de mise en place de la nouvelle PAC, ces entretiens ont été centrés sur la définition des « îlots » de surfaces éligibles aux aides PAC pour chaque éleveur. Enfin, un accompagnement systématique des éleveurs pour leur suivi « téléPAC » a été effectué.

Suivi individuel en cours de campagne

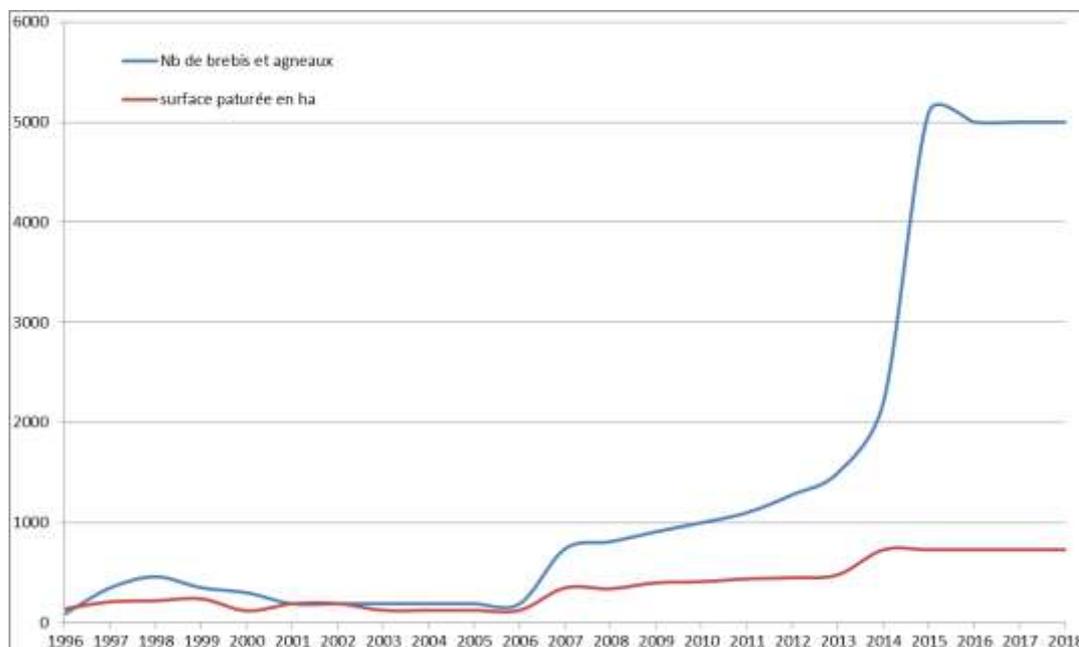
Ensuite, des visites et points réguliers ont été organisés par le Conservatoire et la Chambre d'agriculture sur chacun des sites. Ces visites régulières ont permis d'assurer le suivi technique des troupeaux et le suivi écologique des espaces conformément aux objectifs de gestion écologique attendus par le Conservatoire et mentionnés dans les plans de gestion. C'est également un échange important entre les éleveurs, les bergers et les conseillers, qui permettent d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées lors de la période de pâturage.

Réunions individuelles de fin de campagne

Encore cette année, l'ensemble des éleveurs et des bergers a disposé de plusieurs entretiens et bilans personnalisés avec la Chambre d'agriculture et le Cen Centre-Val de Loire en fin de campagne, pour faire état des problèmes rencontrés, notamment sur les résultats attendus par la mise en place des MAEC contractualisées. Les réunions ont aussi permis d'établir un bilan formel des problèmes rencontrés, des questions, des souhaits d'améliorations, ainsi que les perspectives attendues pour 2019. **L'échange a permis de redéfinir l'accompagnement technique à prévoir en 2020, malgré les incertitudes, et d'évoquer les éventuelles pistes de consolidation des exploitations.**

L'historique de Pasto'Loire : une évolution continue depuis 18 ans

La mise en œuvre du pâturage depuis 1996/1997 sur les sites de Guilly et de Benne à Dampierre-en-Burly a débuté sur une surface de 55 ha environ à Benne et 180 ha environ à Guilly. L'objectif était d'entretenir des milieux herbacés ligériens laissés à l'abandon et évoluant vers le boisement. Dans ce contexte, le pâturage de milieux naturels sensibles d'un point de vue écologique et hydraulique nécessitait un cahier des charges plus contraignant pour l'éleveur dans un milieu aux ressources fourragères très variables d'une année sur l'autre. Cette situation nécessitait l'attribution d'une incitation financière afin d'attirer les éleveurs et un regroupement des acteurs agricoles et environnementaux pour construire ce projet.



Entre 1996 et 2019, la surface pâturée est ainsi passée de 140 ha à 700 ha environ mais le nombre de brebis et d'agneaux ont fluctué au gré du cheptel que les éleveurs pouvaient mettre à disposition. C'est ainsi que le nombre de brebis est passé de 92 en 1996 à environ 2500 animaux depuis 2015 avec les éleveurs nouvellement arrivés dans le Bec d'Allier.

À partir de 2015, la mise en place d'actions Pasto'Loire dans la Nièvre et le Cher a donné une nouvelle envergure au projet avec plus de 700 animaux supplémentaires déployés sur près de 250 ha. Pour sa seconde année, Pasto'Loire dans la Nièvre et le Cher a réussi à conforter l'installation des éleveurs arrivés en 2015. Depuis 2015, nous stabilisons les éleveurs, aussi bien sur la superficie, le nombre d'animaux et également sur les plans de pâturages mis en œuvre.



Localisation des zones pâturées en 2019



Présentation des sites gérés lors de la campagne 2019

Méandre de Guilly (Guilly)

Nom de l'éleveur : Didier Creche, la Faubonnière, 41700 Chemery

Nombre de moutons : 270 brebis, 200 agneaux

Durée du pâturage : 6 mois entre le 15 avril et le 15 octobre

Surface pâturée : 79.79 ha

Objectifs de pâturage : il est mis en œuvre pour freiner la régression des surfaces de pelouses par enrichissement et préserver durablement les milieux herbacés ouverts, plus particulièrement les pelouses sur sable d'intérêt communautaire. Les berges sableuses sont également concernées mais sur le méandre de Guilly, elles ne couvrent qu'une surface restreinte de la zone pâturée.

Résultats obtenus : la canicule de cet été a rapidement « grillé » le Rio. Le parcage réalisé, a permis d'assurer l'atteinte des objectifs tout en offrant aux animaux de bonnes conditions de vie. En effet le troupeau s'est rapidement rapatrié sur les bords de Loire pour chercher fraîcheur en nourriture. Le grand Rio quant à lui était plus fréquenté en soirée et en fin de saison. Il n'y a donc pas eu de carence alimentaire ou d'insuffisance en ressources fourragères. Les passages successifs des troupeaux sur les différentes parties du grand rio ont permis de contenir le développement végétal voire même de reconquérir des milieux ouverts grâce au déficit hydrique de cette année.

Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire) ;

Nom de l'éleveur : Philippe Le Grelle, Œufs Bio, Domaine Ste Marie des gués, 45570 Ouzouer sur Loire

Nombre de moutons : 350 brebis, 300 agneaux

Durée du pâturage : 3 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre sur la Plaine de Villaine.

Surface pâturée : 20,64 ha sur la Plaine de Villaine

Objectifs de pâturage : ils concernent principalement la préservation du risque d'inondation par le maintien du bon écoulement des eaux en préservant les milieux ouverts ainsi que la préservation de la biodiversité des pelouses et prairies sur la Plaine de Villaine, la préservation des prairies et de la diversité des milieux secs et humides est également prioritaire.

Résultats obtenus : un pâturage en enclos mobile a été conduit partout où cela avait été validé par le Cen et l'éleveur. Le pâturage en enclos mobile est une très bonne solution pour atteindre les objectifs de pâturage sur la Plaine de Villaine. En effet, le suivi assidu du troupeau a permis un pâturage de type « flash » c'est à dire une pression de pâturage élevée avec l'ensemble des bêtes sur la même surface jusqu'à l'atteinte des objectifs. Cette technique a évité le surpâturage des pelouses mais a aussi contenu la croissance des ligneux dans les surfaces prédisposées à l'enrichissement.

Le bilan des zones pâturées en fin de saison est satisfaisant avec une bonne gestion de la ressource en herbe et un bon contrôle des repousses de ligneux. Par rapport aux années précédentes, l'allongement du temps de séjour des moutons sur la parcelle a permis d'atténuer fortement le feutrage.

Les îles de Bonny, Les Loups (Bonny-sur-Loire) ; L'abreuvoir (Briare) ; Rives d'Ousson sur Loire (Ousson-sur-Loire)

Nom de l'éleveur : Cédric CHAPELIER, 45360 Châtillon sur Loire

Nombre de moutons : Troupeau : 250 brebis et 250 agneaux,

Durée du pâturage : 6 mois répartis entre le 15 mars au 15 aout.

Surface pâturée : 105.77 ha

Objectifs de pâturage : ils concernent principalement la préservation du risque d'inondation par le maintien du bon écoulement des eaux en préservant les milieux ouverts (pelouses, prairies...) et la préservation des prairies

et pelouses sur sables qui, dans un contexte de régression, est une priorité du site Natura 2000 le long de la Loire entre Briare et Beaulieu/Loire.

Résultats obtenus : La pression de pâturage a été conforme aux attentes sur les sites pâturés. La gestion du parcours réalisé par le berger a été optimal et a évité ainsi au troupeau de souffrir de la canicule et de la pénurie de fourrage. De plus, le pâturage a été très perturbé par de multiples dérangements par engins motorisés associés à des dégradations d'équipements pastoraux. Plusieurs postes d'alimentation ont été volés et les filets ont été sectionnés.

Rives de St Firmin (St Firmin sur Loire).

Nom de l'éleveur : Johanna Meijer, les Beaunoirs, 45360 St Firmin sur Loire (troupeau issu de l'élevage de T.Ganem, GAEC du Chaloy, 45360 St Firmin sur Loire)

Nombre de moutons : 270 brebis, 350 agneaux

Durée du pâturage : 4.5 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre

Surface pâturée : 30,15 ha

Objectifs de pâturage : ils concernent principalement la préservation du risque d'inondation par le maintien du bon écoulement des eaux en préservant les milieux ouverts (pelouses, prairies...) et la préservation des prairies et pelouses sur sables qui, dans un contexte de régression, est une priorité le long de la Loire.

Résultats obtenus : le troupeau est resté 2 mois aux Rives de St Firmin et a effectué une rotation sur l'ensemble du site. Le bon équilibre a été trouvé par la bergère pour atteindre les objectifs de pâturage.

De nouveaux éleveurs, déjà présents sur le Domaine public fluvial, ont rejoint l'opération Pasto'Loire dans le Loiret depuis 2015.

Des éleveurs déjà en activité sur le DPF, grâce notamment à des AOT délivrées par la DDT 45 « Pôle Loire », ont été rencontrés depuis 2015 pour labelliser leurs systèmes de pâturage sur le val de Loire. L'intégration sur la base du volontariat, de leur exploitation dans le programme Pasto'Loire est une formidable reconnaissance de leur savoir-faire. Ainsi, quatre éleveurs ont intégré Pasto'Loire depuis 2015 et maintiennent leur exploitation:

- l'EARL Chemin de la Loire qui entretient environ 10 ha de prairies permanentes en bords de Loire sur Nevoy,
- le GAEC Lefaucheux qui entretient environ 22 ha de prairies permanentes en bords de Loire sur Sully sur Loire,
- le GAEC de Port Gallier qui entretient environ 6 ha de prairies permanentes en bords de Loire Poilly-lez-Gien,
- M. Gilles Bezy qui entretient 25 ha de prairies permanentes en bords de Loire sur Nevoy.

En 2016, deux éleveurs supplémentaires ont rejoint Pasto'Loire :

- M. Naudin qui fait pâturer ses génisses sur le DPF sur le site de Beaugency. Le pâturage s'effectue sur 2,8 ha grâce à 15 génisses.
- LE GAEC de la Garde, qui sur les communes de Bonny sur Loire et de Nevoy, fait pâturer 20 génisses sur 7,4 ha de prairies permanentes.

Les outils

- Pose de panneaux « Pâturage en cours »,
- Mail aux communes lors de l'arrivée des moutons,
- Poursuite de la diffusion de la brochure « produit » éditée en 2012 à 5000 exemplaires et des cartes postales (stock bientôt épuisé),
- Lettre électronique : <http://www.cen-centrevaldeloire.org/infolettres/mailling/archive/listid-3/listype-1>
- Mise à jour des pages consacrées au projet sur internet <http://www.pasto-loire.org/>

Les événementiels

Bilan médias

Type	Médias	Nature	Site	Titre	Dpt
Guide culturel et touristique	Les parcs naturels départementaux	Article	Val de Loire du Loire	Pasto'Loire	45
Hebdomadaire	La France Agricole	Article avec photo	RNVL	Pâturant en bord de Loire, pour la biodiversité	18/58
Hebdomadaire	Le Journal de Gien	Article avec photo	Région	Le pastoralisme revient en force en Val de Loire	Région
Quotidien	Le Journal du Centre	Article avec photo	Bec d'Allier	Des brebis tondeuses en transhumance au Bec d'Allier	18/58
Quotidien	Le Journal du Centre	Article avec photo	RNVL	La transhumance du Val de Loire va débiter	18/58
Quotidien	Le Journal du Centre	Article avec photo	RNVL	Les moutons de Past'horizons ont terminé leur mission de pâturage déb	18/58
Quotidien	La République du Centre	Article avec photo	Benne	Le mouton refait partie du paysage ligérien	Région
TV	France 3 Centre-Val de Loire 19/20	Reportage	Friches des Parterres	Rubrique Ecologie	45
TV	France Bourgogne 3	Reportage	RNVL	Nièvre : une transhumance en bords de Loire	18/58
TV	BFM TV	Reportage	RNVL	Une semaine avec les bergers itinérants en bords de Loire	18/58
Site internet	Puissance 2D	Article avec photo	Région	2.000 brebis et 120 vaches sur 860 hectares : une nouvelle saison de pâturage sur les bords de Loire	Région
Site internet	Puissance 2D	Article avec photo	Région	Pâturage et Biodiversité : une alliance gagnante avec le Conservatoire d'espaces naturels	Région

Perspectives de développement pour la campagne 2020

Il est décidé de poursuivre le projet Pasto'Loire dans la continuité des actions jusqu'alors menées. Les objectifs sont toujours de :

- poursuivre le développement des surfaces Pasto'Loire dans le but de sécuriser les systèmes fourragers des élevages.
- Sécuriser le projet et les élevages en diversifiant notamment les sources de financements (vente directe des productions, accès au foncier, modèle économique hors MAEC) et en présentant un projet sur l'ensemble de l'axe ligérien pour les départements 18, 58, 37, 41, 45.
- Développer la cohérence des actions de pastoralisme menées sur la Loire par les autres Conservatoires.

Présentation des actions Pasto'Loire dans le Cher et la Nièvre

Les actions de pâturage menées dans le Cher et la Nièvre sont les suivantes :

- Bec d'Allier (Cuffy - 18) : cet ENS géré par le Cen Centre-Val de Loire dispose d'une superficie de 60 ha. Le projet intègre un cheptel d'environ 300 brebis pour une durée annuelle de pâturage allant d'avril à septembre, en fonction des conditions climatiques. Il sera complété par un troupeau de 35 chèvres de mars à novembre.
 - Champ de tir (Challuy - 58) : ce site a bénéficié d'un contrat Natura 2000 et il dispose d'une superficie de 60 ha. Le projet intègre un cheptel d'environ 100 brebis pour une durée annuelle de pâturage allant d'avril à septembre, en fonction des conditions climatiques. Ce site est géré par le Cen Centre-Val de Loire au sein de la Réserve naturelle nationale.
 - Les Brocs (La Celle-sur-Loire - 58) : site Cen Bourgogne - 70ha – présence d'environ 300 brebis (mars et avril).
 - Les Chamons nord et sud (Marzy - 58) : site de 23 ha pâturés avec 450 brebis sur le mois de novembre 2014. Ce site est géré par le Cen Centre-Val de Loire au sein de la Réserve naturelle nationale.
 - Les Saulières et les Mardelles (Herry - 18) : d'une superficie totale de 80 ha pour environ 20 ha de surfaces pâturables identifiées. Ce site est géré par le Cen Centre-Val de Loire au sein de la Réserve naturelle nationale.
- Ces sites sont pâturés depuis 2015 par les troupeaux du collectif de bergers Past'Horizon (4 bergers).

Sites pâturés dans le Cher et la Nièvre depuis 2015

- Bernard Girard (Past'Horizons) sera sur la RNVL : les Saulières/les Mardelles (Herry), L'île du Pont de la Batte (La Chapelle Montlinard), Malaga et quai de Pouilly (Pouilly-sur-Loire), Ile du Bas (Mesves-sur-Loire), soit 129,4ha de parcourus avec un troupeau de 300 brebis, à cela il faut rajouter le Bec d'Allier (Cuffy) et sur des parcelles hors Natura 2000 sur Cuffy, soit un total de 23 ha.
- Elise Colas (Past'Horizon) sera sur le Bec d'Allier (Cuffy), Givry/Cours les Barres, pour un total de 64 ha et un troupeau de 250 brebis.
- Past'Horizons (Ludovic - espace test) sera sur le champ de Tir (Challuy) et le site WWF (Gimouille), de Chamons nord et sud (Marzy), soit un total de 81ha avec un troupeau de 100 brebis.
- Il reste également à pérenniser un pâturage avec Past'Horizons sur Les Brocs (La Celle-sur-Loire) et les terrains communaux à Neuvy-sur-Loire, pour un total de 72 ha.
- Cédric Chapelier est positionné sur le secteur de Beaulieu/Loire et Neuvy-sur-Loire avec un troupeau de 300 brebis.

Quatrième année dans Past'Loire pour la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Modalités générales de pâturage itinérant au sein de la réserve naturelle

Depuis 2015, au sein de la réserve naturelle, le troupeau est amené à se déplacer périodiquement, entre les entités de l'unité pastorale en fonction de différents paramètres tels que l'accès possible pour le troupeau et la ressource fourragère présente et suffisante. Le type d'animaux, le nombre et le chargement ont été calculés :

- 300 à 450 brebis, gestantes en début d'année, puis allaitantes et accompagnés des agneaux.
- Chargement moyen annuel maximal : compte tenu la superficie cumulée pâturable et de la configuration des sites, la fourchette de chargement annuel est donnée à titre indicatif. Elle est comprise entre 0,2 et 0,9 UGB/ha sans constituer un indicateur de suivi du pâturage.
- La conduite en parallèle, dans les mêmes modalités, d'un petit troupeau de caprins d'environ 30 individus pourrait se greffer à celles des ovins pour être ainsi complémentaire dans la gestion des zones de fourrés.

Suivi technique et scientifique et ajustement des pratiques

Des suivis techniques et scientifiques sont mis en place par les gestionnaires de la RNVL avec l'aide de l'éleveur-berger. Ils donnent les clefs de lecture pour suivre la pratique pastorale d'un point de vue technique et pour évaluer la gestion au travers de l'état du milieu, au regard des objectifs de conservation des habitats et des espèces.

En fonction du résultat de ces suivis d'une part, et des retours de l'éleveur d'autre part, les Cen Bourgogne et Centre-Val de Loire peuvent être amenés à effectuer des ajustements à la notice de gestion pastorale. Il s'agit de faire correspondre au mieux les objectifs agro-pastoraux aux objectifs de conservation biologique du plan de gestion de la RNVL pour la période 2016-2020.

Conclusion

Concernant le volet prospectif, d'autres éleveurs sont intéressés pour pâturer sur de nouveaux sites mais les projets d'installation demandent une étude préalable pour envisager un démarrage du pâturage l'année suivante. De plus, le Conservatoire a mis en place une stratégie prospective pluriannuelle pour essayer de diversifier les sources de financement et leur pérennité.

Sur la mise à disposition du foncier, il est indispensable de procéder à un développement du projet Pasto'Loire en engageant des démarches auprès des Communautés de communes, avec un travail d'évaluation des surfaces identifiées dans une étude réalisée sur les milieux pâturables (2006, CA45/Conservatoire), pour pouvoir proposer une extension du pâturage pour les éleveurs demandeurs et les nouveaux éleveurs potentiels.

Parmi les actions à concrétiser :

- Envisager l'installation de nouveaux éleveurs en fonction des opportunités foncières et financières en veillant à la viabilité et à la pérennité des projets agricoles.

- Travailler sur le volet formation des éleveurs et des partenaires et gestionnaires intervenant sur les milieux ligériens. Les objectifs sont de mutualiser les résultats techniques et de démontrer encore les atouts du pâturage comme pratique d'entretien écologique et économiquement rentable pour les milieux ligériens remarquables et le fonctionnement hydraulique de la Loire.

- Élargir le champ Pasto'Loire à d'autres régions ligériennes. Pour ce dernier point, une cohésion inter-Cen (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Loir-et- Cher, Bourgogne, Allier) est lancée depuis cette année. L'idée est de démontrer l'importance du nombre d'éleveurs maintenus en activité par Pasto'Loire et également l'importance des surfaces à haute valeur écologique, gérés par le pastoralisme.

De plus, Pasto'Loire doit favoriser la remise en question du modèle agricole actuel, à la fois sur le plan technique, sur le plan de l'identité professionnelle à laquelle se réfèrent les agriculteurs et sur la définition des impératifs sociétaux et moraux. En effet, les agriculteurs doivent accepter de passer d'un modèle productiviste à un modèle raisonné, et à un rôle multifonctionnel, avec des attentes fortes de la société pour une agriculture nourricière mais également productrice et respectueuse de biens et services environnementaux. Ainsi, le changement de pratiques doit intégrer le développement de filières pour assurer un débouché fiable et structuré aux produits issus de ces changements.

Sans remettre en cause la logique hydrographique de la Loire, il faut pouvoir se doter d'outils pour intervenir à une échelle coordonnée plus large qui permette d'intégrer des accompagnements de filières nouvelles afin de transformer l'impératif environnemental en opportunité de développement économique territorial. C'est bien dans ce compartiment que le Cen Centre-Val de Loire doit positionner son action et c'est aussi dans ce compartiment que Pasto'Loire doit servir de vitrine.